

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3464 - JEUDI 4 AVRIL 2019

SANTÉ PUBLIQUE

Rupture de sang
dans les hôpitaux
de Brazzaville
et Pointe-Noire

Les établissements sanitaires des deux plus grandes agglomérations du Congo accusent un manque criard de poches de sang, à cause du mouvement de grève des agents du Centre national de transfusion sanguine qui réclament à l'Etat,

le versement de huit mois d'arriérés de salaires. « L'année dernière, ils accumulaient douze mois d'arriérés de salaires, quatre ont été déjà payés, il en reste huit. C'est encore énorme, certes, mais les efforts sont en train d'être faits

pour éponger cette dette, afin de ramener un bon climat de travail », a expliqué le Premier ministre, Clément Mouamba, lors d'une séance de questions orales avec débat au gouvernement, à l'Assemblée nationale.. [Page 5](#)



Une poche de sang/DR

RÉGIES FINANCIÈRES

Réduire les exonérations pour
accroître les recettes publiques

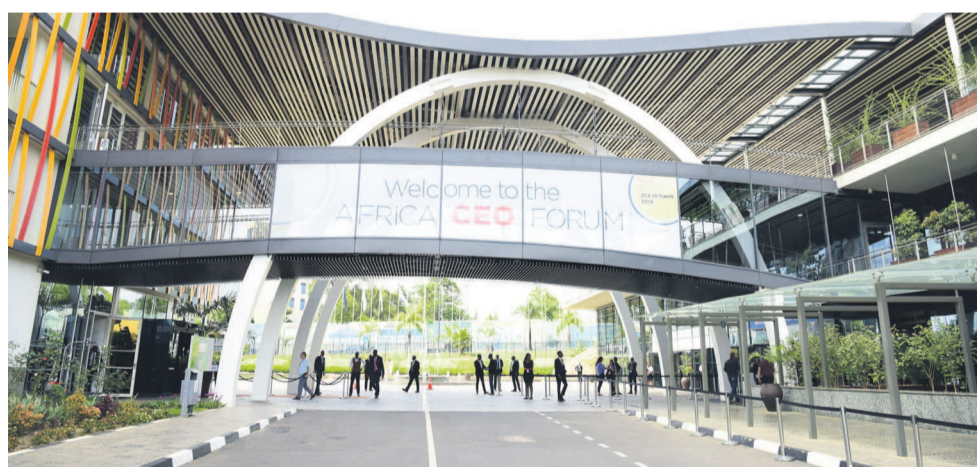
L'inspection générale des Finances procède à un contrôle des sociétés bénéficiaires des exonérations douanières qui imputent à l'Etat congolais un manque à gagner, estimé à plus de cent milliards de francs CFA.

Cette opération vise, selon l'inspecteur général des Finances, Lauric Ngouembé, à assainir la gestion des privilèges fiscaux et douaniers, à réduire les exonérations exceptionnelles. Au total, deux cent quatre-vingt-six sociétés sont concernées par ce contrôle qui devrait permettre, à terme, d'améliorer les recettes fiscales et douanières.

[Page 4](#)

Lauric Ngouembé

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE

Le Grand marché commun
africain appelé de tous les vœux

Les entrepreneurs privés et étatiques se sont retrouvés, à Kigali, pour l'Africa CEO Forum 2019

Un an après la signature à Kigali de l'accord instaurant la Zone de libre-échange continentale, l'Africa CEO Forum qui s'est tenu, il y a quelques jours, dans la capitale rwandaise, a plaidé pour la mobilisation du secteur privé africain en faveur du Grand marché commun identifié comme un levier de

croissance et une opportunité de développement. ervent défenseur de ce projet, le président Paul Kagame a appelé, lors d'Africa CEO Forum, « à renforcer la gouvernance et faire en sorte que le secteur privé joue son rôle, et travaille davantage en synergie avec les gouvernements ». [Page 9](#)

COOPÉRATION

Le directeur exécutif de l'Onusida en visite à Brazzaville

Le directeur exécutif du programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (Onusida), Michel Sidibé, est arrivé hier dans la capitale congolaise, pour un séjour de travail de soixante-douze heures.

« Je vais m'entretenir avec les autorités du pays, ainsi que la société civile pour voir ce qu'il faut faire dans le processus permettant d'atteindre la population qui n'a pas encore accès au

traitement du VIH/sida », a-t-il déclaré au beach de Brazzaville, en provenance de Kinshasa, en République démocratique du Congo.

[Page 5](#)

ÉDITORIAL

Veille

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Veille

De ce qui se passe actuellement en Algérie avec la démission du président Abdelaziz Bouteflika, sous la pression pacifique de la rue, ressort l'idée simple selon laquelle au-delà du pouvoir politique que détiennent les institutions démocratiques, le peuple est capable aujourd'hui de faire entendre sa voix de façon pacifique avec une force telle que sa volonté finit par l'emporter.

Voilà qui n'a rien de bien nouveau, dira-t-on, puisque l'Histoire des nations sur les cinq continents a été émaillée d'événements de ce genre. Certes, mais ce qui est nouveau dans les faits auxquels nous assistons, c'est qu'à aucun moment la brutalité, la force, la violence n'ont transformé les citoyens qui manifestaient dans les rues d'Alger, d'Oran et autres grandes cités en émeutiers assoiffés de sang et prêts à tout pour imposer leur loi. C'est aussi que les forces de l'ordre elles-mêmes n'ont pas recouru aux armes pour tenter d'empêcher les manifestations qui se déroulaient dans le calme sur toute l'étendue du pays.

L'on est donc très loin des processus qui ont marqué les révolutions dans les siècles passés et même si cela ne garantit pas que la suite de l'Histoire se déroulera toujours dans le calme, la sérénité, un pas important a été franchi en Afrique du nord sur la voie de la démocratie participative. D'où cette idée relevant du simple bon sens dont les gouvernants de tous les pays démocratiques devraient maintenant s'imprégner, selon laquelle rien n'est plus important, si du moins ils veulent préserver leur paix intérieure, que de mettre en place une veille permettant de saisir, de comprendre, d'anticiper même les mouvements sociaux.

Sans porter atteinte à la liberté individuelle et collective sur laquelle repose toute démocratie digne de ce nom, une écoute attentive et continue de la population est désormais possible et indispensable. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rendre sur les réseaux sociaux qui prolifèrent sur la toile - autrement dit le Web - et de s'attacher, en toute objectivité bien sûr, à décrypter le vrai du faux dans les informations que ceux-ci véhiculent avec une force de plus en plus grande.

L'une des leçons que l'Algérie donne aujourd'hui au monde est bien celle de la nécessité de cette veille qui ne relève évidemment en rien de l'espionnage.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Parti des républicains favorable à la tenue d'un dialogue national

Dans un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville, le 3 avril, le président du Parti des républicains, Paul Marie Mpouélé, a soutenu la tenue d'une concertation nationale avant 2021, afin d'apaiser le climat politique et amener les citoyens à vivre ensemble.

« Lorsque nous sommes sortis de 2015-2016 avec les turbulences qu'on a connues, changement de Constitution, élection présidentielle contestée, nous avons été parmi les premiers qui ont lancé un appel au dialogue. Nous appelions, à l'époque, à la mise en place d'une commission vérité, justice, réconciliation et indemnisation pour certaines personnes victimes de toutes ces crises. C'était pour témoigner notre esprit de dialogue qui reste, de mon point de vue, la seule méthode pour apaiser le climat politique, pour amener les gens à vivre ensemble », a déclaré le président du Parti des républicains (PR).

Le dialogue, a-t-il renchéri, est fondamental et fait partie de la culture congolaise, la culture bantoue, qui est dans son essence une culture de concertation, quelles que soient les divergences. Contrairement à certains politiques qui pensent que les dialogues n'ont rien apporté dans



Paul Marie Mpouélé, président du PR

le pays, Paul Marie Mpouélé a rétorqué : « Nous avons eu la Conférence nationale, tout le monde sait qu'elle a favorisé l'émergence de la démocratie dans notre pays. Nous avons eu le dialogue de 2001 qui a permis de faire ancrer un peu plus la paix dans ce pays après les violences de 1997, 98 et 99. Donc on ne peut pas dire que le dialogue n'est pas une bonne chose et ceux qui pensent qu'il n'y a pas matière à dia-

loguer, je crois qu'ils se trompent, parce que le Congo, de mon point de vue, est comme une marmite qui boue et qui peut d'un moment à l'autre exploser ».

La réalité, a dit Paul Marie Mpouélé, est telle que la situation, aussi bien sociale que politique, est explosive et les gens ne doivent pas se voiler la face. Pour lui, gouverner c'est anticiper sur ce qui peut arriver.

« Nous sommes à deux ans d'une élection présidentielle majeure

et nous savons que toutes les crises que le Congo a connues sont souvent liées à l'organisation des élections. Si nous n'anticipons pas, c'est sûr qu'avant 2021, nous allons encore avoir quelques remous de gauche à droite. Il faut qu'on arrive à discuter de toutes ces questions. Nous avons un corps électoral qui n'a jamais été maîtrisé par personne, une commission électorale démembrée. Il faut donc regarder tout cela, mais dans un esprit de lucidité, d'apaisement », a-t-il insisté.

Paul Marie Mpouélé a conclu son propos en indiquant que c'est depuis 2016 que son parti réclame ce dialogue, un vrai, qui ne mettra pas en cause tel ou tel acquis, mais qui doit de manière lucide regarder l'avenir, planter les fondements d'une République égalitaire, solidaire qui fait place à la démocratie.

Jean Jacques Koubemba

« Nous sommes à deux ans d'une élection présidentielle majeure et nous savons que toutes les crises que le Congo a connues sont souvent liées à l'organisation des élections. Si nous n'anticipons pas, c'est sûr qu'avant 2021, nous allons encore avoir quelques remous de gauche à droite. Il faut qu'on arrive à discuter de toutes ces questions. Nous avons un corps électoral qui n'a jamais été maîtrisé par personne, une commission électorale démembrée. Il faut donc regarder tout cela, mais dans un esprit de lucidité, d'apaisement »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

QUESTIONS ORALES AU GOUVERNEMENT AVEC DÉBAT

La retraite automatique suscite des tensions à l'Assemblée nationale

La chambre basse du parlement a organisé, le 2 avril, sa deuxième séance de débat avec l'exécutif, dans le cadre de la cinquième session ordinaire administrative. La lancinante question de la retraite automatique des fonctionnaires a figuré parmi les nombreux points qui ont occasionné de vives tensions entre les deux parties.

Au total dix-huit ministres, sous la conduite du chef du gouvernement, Clément Mouamba, ont été convoqués devant la représentation nationale pour justifier la gestion de leurs portefeuilles ministériels respectifs. Pour une fois, le vice Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, a été interpellé sur la fameuse retraite automatique dont le gouvernement a annoncé avec fracas, il y a quelques années déjà, sa mise en pratique mais malheureusement peine à se concrétiser.

Les députés qui se sont exprimés sur cette question ont voulu savoir, de manière plus précise, à quel niveau l'exécutif était buté dans la mise en œuvre effective de ce projet qui met à mal des milliers de fonctionnaires de l'Etat qui ont fait valoir leurs droits à la retraite et qui, depuis des années, ne perçoivent toujours pas leur pension.

Prenant la parole lors des ré-



Une vue des membres du gouvernement lors de la séance des questions orales, le 2 avril/Adiac

pliques, le chef de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, qui tenait à avoir de plus amples informations à ce propos, a profité de l'occasion pour proférer des critiques acerbes au gouvernement. Selon lui, l'exécutif n'est pas à la hauteur de ses missions et doit simplement démissionner.

Cette sorte d'offense n'a pas plus au vice-Premier, en tant que gestionnaire du département. Firmin Ayessa est allé au-delà même du débat, fusti-

geant clairement les interventions du député de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale qui, d'après lui, seraient de nature à discréditer le gouvernement, sans pour autant

avancer grand-chose sur la suite du processus en cours.

Dans le lot, Jean Jacques Bouya a été aussi la cible de quelques députés. Le ministre de l'Aménagement du territoire, de

l'équipement et des grands travaux répondait à la sempiternelle question des érosions à Brazzaville et Pointe-Noire qui ne cessent de détruire des quartiers entiers, causant parfois mort d'hommes.

A ce propos, le patron des Grands travaux a attribué ce désastre à l'occupation anarchique de la population des zones mises en défens et non constructives. Pour résoudre ce phénomène, a-t-il souligné, l'Etat doit dégager de gros moyens, une équation présentement impossible au regard de la crise qui continue d'asphyxier l'économie du pays. Toutefois, a renchéri Jean Jacques Bouya, le gouvernement s'attelle à résoudre le problème.

Firmin Oyé

INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES

Les autorités locales édifiées sur la place des sages et des notables traditionnels

Le premier secrétaire du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles (CCSNT), Jules Moussabou, a rappelé, le 3 avril à Brazzaville, la différence entre les sages et les notables dans l'exercice de leur fonction, d'après la loi organique du 31 août 2017, promulguée par le président de la République.

La rencontre du CCSNT avec les autorités locales avait pour but de vulgariser la loi organique du 31 août 2017 qui détermine l'organisation, la composition et le fonctionnement de cette institution. Elle a été présidée par le secrétaire permanent du CCSNT, Jean Marie Ewengué.

D'après Jules Moussabou qui a commenté cette loi, le conseil émet des avis sur la gouvernance démocratique, culturelle et sociale de l'Etat et fait des suggestions au gouvernement pouvant contribuer à la gestion politique solidaire. Il est convoqué par décret présidentiel qui fixe des questions politiques d'intérêt national sur lesquelles le conseil doit se prononcer.

Le point clé qui crée des contradictions entre les sages et les notables, a expliqué Jules Moussabou, est celui de l'activisme politique de ces derniers. « Tout sage faisant preuve d'activisme politique ne peut être nommé membre du conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles », a-t-il déclaré.

La différence qui existe entre le sage et le notable, a poursuivi le premier secrétaire du CCSNT, est que le sage est



Les autorités locales lors de la vulgarisation de la loi organique du CCSNT/Adiac

VIE DES PARTIS

Le comité PCT Talangai remobilise sa base

Le secrétariat permanent du comité du Parti congolais du travail (PCT) du sixième arrondissement de Brazzaville a entamé, le 1er avril, une série de descentes à la base, pour s'imprégner du bon fonctionnement de ses organes internes.



Pour sa première descente officielle, le secrétariat permanent du comité PCT Talangai, conduit par son président, Théophile Adoua, a rencontré les organes intermédiaires du parti des quartiers 601 Mpila et 602 Intendance.

Trois points ont constitué l'ossature de cette réunion politique qui a réuni les membres du parti, les sympathisants et les élus de cette zone. En premier lieu, les responsables du comité PCT Talangai ont voulu constater l'exécution ou l'applicabilité des directives données par la direction nationale du parti. Celles-ci concernent notamment le suivi du paiement des cotisations statutaires, mais aussi le niveau d'avancement de la cotisation spéciale lancée pour l'organisation du prochain congrès du parti.

« Nous sommes descendus dans les quartiers 61 et 62 pour faire le point du fonctionnement des organes du parti. Au quartier 61, nous avons neuf sections et dix sections au quartier 62. Nous avons voulu nous rassurer de la bonne gestion des sections mais aussi faire le point de l'exécution des directives du parti, qui concernent le recensement des membres du parti et la collecte de la cotisation spéciale pour l'organisation du congrès », a souligné Théophile Adoua.

La descente du comité du PCT Talangai s'inscrivait dans le cadre du suivi régulier des instances internes, pour bien se rendre compte de leur bon fonctionnement. Elle visait aussi à mettre en confiance les militants et les élus de ces deux quartiers, en vue de créer une vraie cohésion au sein du parti afin de mieux affronter les batailles futures.

F.O.

une personne modérée, prête à l'écoute et reconnue par les tiers. Il ne peut pas être un notable bien que bénéficiant d'une affectation dans un autre département pour la résolution des problèmes. Cependant, le notable est une incarnation de la tradition, un initié qui peut devenir un sage. Sa fonction est limitée dans sa circonscription. Le secrétaire permanent du conseil, Jean Marie Ewengué, a rappelé, quant à lui, les devoirs et obligations des nouvelles institutions nationales prévues par la Constitution du 25 octobre 2015, dont le CCSNT.

Il a axé sa communication sur l'historique de cette institution qui, selon lui, relève de l'antiquité. Le CCSNT, a-t-il fait sa-

voir, est constitué des hommes compétents dans le règlement des conflits et des incompréhensions qui peuvent naître dans la société, avant de retracer les étapes traversées par le Conseil des sages du Congo dans chaque département.

Notons que cette cérémonie de vulgarisation de la loi organique du CCSNT s'est déroulée en présence du préfet du département de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko-Onangha. Pour lui, ce conseil devrait drainer et encadrer ses membres à s'engager pour le changement de comportements, s'adapter au monde d'aujourd'hui, tout en conservant les cultures, les traditions et les valeurs communes.

Lydie Gisèle Oko

RECETTES FISCALO-DOUANIÈRES

Les sociétés bénéficiaires des exonérations passées au filtre

L'inspection générale des finances procède, depuis quelque temps, à un contrôle pour déterminer les entreprises censées bénéficier des avantages fiscaux contenus dans les conventions d'établissement.

Le manque à gagner en termes de recettes douanières est estimé à plus de cent milliards francs CFA ces dernières années. Rien qu'en 2014, les exonérations en douanes ont coûté mille milliards francs CFA, soit sept cents milliards pour le secteur pétrolier et trois cents milliards pour les sociétés non-pétrolières assujetties à la charte des investissements.

En effet, dans un contexte de crise économique marqué par la baisse des revenus pétroliers, le gouvernement congolais mise sur les recettes fiscalo-douanières. Cette opération de vérification vise, d'après l'inspecteur général des Finances, Lauric Ngouembe, à assainir la gestion des privilèges fiscaux et douaniers, à réduire les exonérations exceptionnelles souvent accordées dans ces mêmes conventions d'établissement, voire annuler d'autres.

Mais nombreuses de ces sociétés ne semblent pas adhérer à la vision des autorités d'améliorer la gestion des recettes fiscales. Sur les deux cent quarante-six sociétés concernées, à peine cent trente-deux ont pu répondre à la convocation des pouvoirs publics et seulement

vingt-sept d'entre elles remplissent les conditions définies dans la charte des investissements (loi n° 2003-06 du 18 janvier 2003).

Une chose est sûre, la situation actuelle n'est pas de nature à favoriser un meilleur climat des affaires. « *Les douanes et les impôts dénoncent des débordements dans la mise en œuvre des conventions d'établissement. Ils arrêtent les conditions lors de la commission nationale des investissements et au moment des contrôles, il y a des contradictions. Ce qui fait que dans un même secteur d'activité, vous avez deux conventions différentes, avec des avantages différents d'un opérateur à un autre* », a déploré Lauric Ngouembe.

Un dialogue public-privé souhaité

Après la phase de vérification des conventions d'établissement, les autorités fiscales vont descendre sur le terrain afin de mieux inspecter ces entreprises. Mais l'État semble encore privilégier le dialogue. « *Les représentants patronaux et l'administration devront s'asseoir pour trouver un terrain d'en-*



Lauric Ngouembe

tente sur un taux à payer (...) Tout ce qu'on fait c'est pour le développement, la croissance et la création d'emplois », a souligné l'inspecteur général.

Par la suite, les deux parties essayeront de reprendre le calcul de la dépense fiscale. En ce qui concerne les abonnés absents, leurs activités pourront être suspendues jusqu'à ce qu'ils se soumettent au contrôle. Et s'ils n'ont pas respecté leurs engage-

ments, l'administration va leur imposer des amendes.

Restaurer un équilibre

Depuis l'entrée en vigueur de la loi de 2003, aucun contrôle n'a pu être mené pour examiner la conformité des sociétés bénéficiaires. Parmi les avantages douaniers, il y a la suspension des droits de douanes sous forme d'admission temporaire ou d'entrée en franchise pour

les activités de recherche en matière de ressources naturelles ; la réduction de 50% des droits d'enregistrement pour la création d'entreprise ; l'application du taux zéro de la taxe sur la valeur ajoutée sur certains produits importés.

De même, la charte des investissements favorise une exemption de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises naissantes durant les trois premières années ; un allègement fiscal en faveur des entreprises qui réalisent des investissements à caractère social et une exonération totale de l'impôt est accordée, soit les bénéfices des sociétés, soit le revenu des personnes physiques.

Au retour, les dirigeants des sociétés bénéficiaires se sont engagés à respecter les programmes d'investissements et la création d'emplois ; à se conformer à la législation du travail ainsi qu'à la convention collective applicable en ce qui concerne l'objet de leur activité et surtout à informer régulièrement la Commission nationale des investissements sur l'état financier de leurs entreprises.

**Fiacre Kombo
et Lopelle Mboussa Gassia**

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

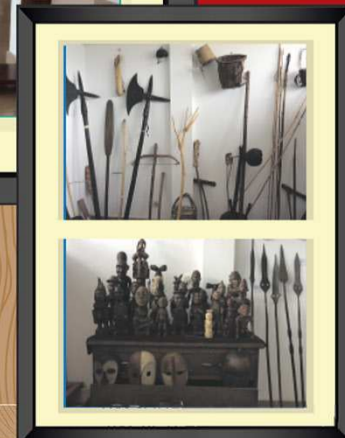
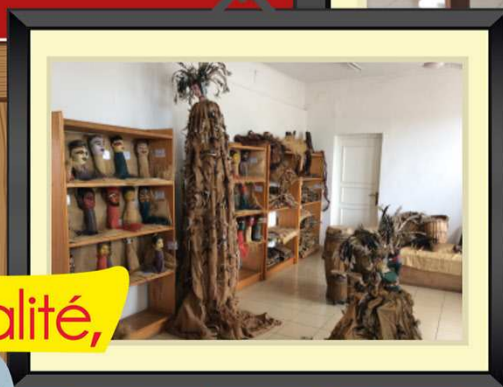
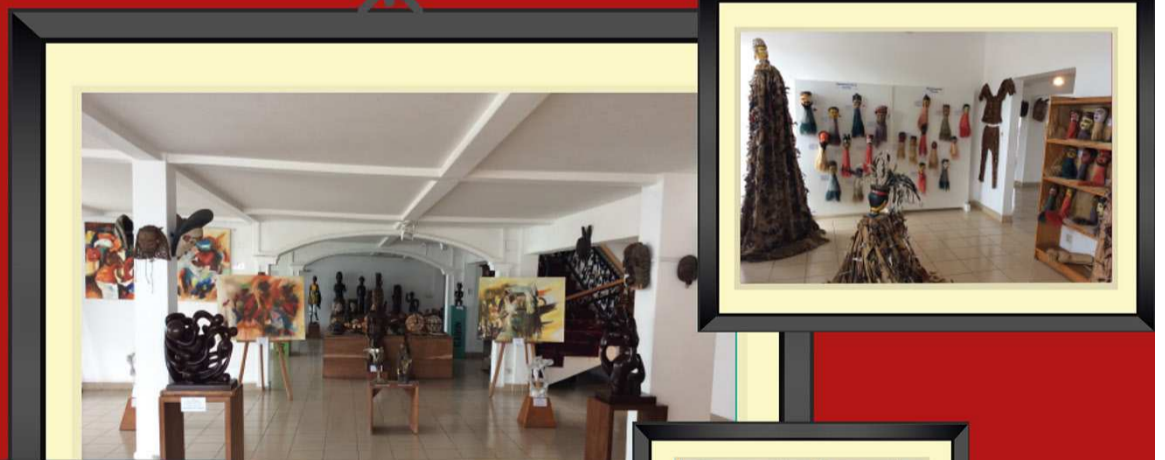
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

COOPÉRATION SANITAIRE

Le directeur exécutif de l'Onusida en séjour de travail à Brazzaville

« Je vais m'entretenir avec les autorités du pays ainsi que la société civile pour voir ce qu'il faut faire dans le processus permettant d'atteindre la population qui n'a pas encore accès au traitement du VIH/sida », a fait savoir Michel Sidibé, directeur exécutif du programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (Onusida) qui est, par ailleurs, secrétaire général adjoint des Nations unies.

Son programme de travail en terre congolaise, du 3 au 5 avril, le conduira tour à tour au ministère de la Santé et de la population, à la primature, au Sénat avant qu'il ne soit reçu par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Michel Sidibé a, d'entrée de jeu, salué l'engagement du Congo dans la lutte contre le VIH et s'est dit satisfait du fait que le pays soit membre du Conseil d'administration de l'Onusida. Le diplomate onusien a promis d'apporter un soutien au pays dans la mobilisation des ressources pour relever les défis dans cette lutte. En rappel, le Congo est désigné pour abriter cette année la conférence internationale sur le VIH/sida, du 8 au 9 juillet, tel qu'annoncé par le président du parlement panafricain, Roger Nkodo Dang, à l'issue des entrevues, le 28 mars dernier, avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, puis celui de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

Rominique Makaya



Michel Sidibé expliquant les raisons de sa visite de travail

CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE

Les agents réclament le paiement des arriérés de salaires

S'offrir une poche de sang dans les hôpitaux de Brazzaville et Pointe-Noire relève, depuis de nombreux mois, d'un miracle. Pour cause, les travailleurs de la structure habilitée à recueillir le sang ont rompu le service réclamant le paiement de huit mois d'arriérés de salaires.

Actuellement, les hôpitaux de ces deux villes accusent un manque criard de poches de sang. Cette situation risque si l'on n'y prend garde d'avoir des conséquences désastreuses surtout sur les patients atteints d'anémie.

Ce déficit est imputable au Centre national de transfusion sanguine (CNTS) dont les agents observent, depuis un moment, une grève illimitée, pour réclamer le paiement de huit mois de salaires impayés. Indignée par cette pénurie de sang dans les hôpitaux, la chambre basse du parlement a, lors de la séance des questions orales au gouvernement avec débat, du 2 avril, interpellé le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. Répondant aux questions des députés, Clément Mouamba a bien reconnu qu'actuellement à Brazzaville et Pointe-Noire, les hôpitaux sont quasiment à sec, le sang y manque. Cela est dû au fait que les agents du CNTS ont cessé le boulot et ne peuvent plus collecter le sang à travers les campagnes qu'ils menaient dans la ville, au motif que l'Etat leur doit à ce jour

huit mois d'arriérés de salaires, a-t-il expliqué.

Le besoin en sang étant considérable, le peu de poches disponibles au CNTS est donc loin de satisfaire les demandes des hôpitaux des deux grandes agglomérations du pays.

Pour mieux édifier les députés, Clément Mouamba a fait savoir que selon les experts en la matière, pour satisfaire le marché national en sang, il faut environ cent trente à cent cinquante mille poches disponibles. Une demande que le Congo n'a jamais remplie.

« Il faut mobiliser le maximum de donneurs de sang pour le rendre disponible en temps réel. Pour couvrir les besoins en sang au Congo, selon les experts, il faut entre cent trente et cent cinquante mille poches de sang. En 2018, nous n'avons pu avoir que quatre-vingt-quinze mille poches, contre cinquante mille poches récoltées en 2017 », a précisé le Premier ministre.

Clément Mouamba a signifié que le CNTS fonctionne avec cent soixante-deux agents, dont quarante-cinq fonctionnaires, qui émargent directement au fichier de la Fonction

publique. En tout, cent dix-sept agents, tous contractuels, sont concernés par ces salaires impayés. Pour apurer cette dette, a signifié le Premier ministre, le gouvernement doit déboursier sept cent vingt millions francs CFA. Une équation encore difficile à résoudre en cette période d'austérité.

« L'année dernière, ils accumulaient douze mois d'arriérés de salaires, quatre ont été déjà payés, il en reste huit. C'est encore énorme, certes, mais les efforts sont en train d'être faits pour éponger cette dette, afin de ramener un bon climat de travail », a-t-il renchéri.

Clément Mouamba a estimé, par ailleurs, que le CNTS pour être efficace, capable de combler les attentes des Congolais, il doit aussi être doté d'équipements fonctionnels et du matériel approprié, lui permettant de « sécuriser l'acte thérapeutique ». L'une des meilleures options consiste également à lui affecter des fonds nécessaires avec lesquels il peut acheter directement le sang auprès des gens et des réactifs qui lui permettront de le traiter.

Firmin Oyé

SÉCURITÉ

Le Groupement mobile de police célèbre ses 30 ans dans le maintien d'ordre

Créée en mars 1989, la structure a fêté, le 3 avril à Brazzaville, ses trois décennies de dur labeur au service du maintien et du rétablissement de l'ordre public, de la sécurité des personnes et des biens.

Le Groupement mobile de police (GMP) est né sur les cendres du Groupement de la sécurité publique, créé en 1989, selon le colonel Guy Jonas Tsiba, actuel commandant de la structure qui lui-même fait partie des pionniers de cette unité. Après la restructuration de la police en 1992, au lendemain de la Conférence nationale souveraine, la structure est dénommée Groupement d'intervention de la police nationale pour devenir Groupement mobile de police de 2012 à nos jours. « Il a pour fonction de maintenir et de rétablir l'ordre, de sécuriser les personnes et les biens, de concourir à la sécurité des institutions de la République », a expliqué le colonel Guy Jonas Tsiba.

La célébration du trentenaire, en présence du directeur général adjoint de la Police, le colonel André fils Obami-Itou, a été précédée, il y a quelques jours, d'une manœuvre de



Défilé ayant marqué les 30 ans du GMP

démonstration des capacités opérationnelles pour entretenir les réflexes et la réactivité dans le maintien et le rétablissement de l'ordre public. Une compétition sportive a suivi avant le port des insignes, la matinée même de la célébra-

tion des trente ans d'existence du GMP sur le thème « Dans la discipline, engageons-nous avec peu à renforcer notre capacité opérationnelle en poursuivant l'effort de formation et d'entraînement dans notre unité ».

Plusieurs anciens ayant servi au sein du GMP ont retracé le processus de l'unité à laquelle ils sont toujours attachés malgré le fait d'être déjà admis à la retraite. « Je suis de la première promotion du GPM, GISP à l'époque, au-

jourd'hui à la retraite. Nous demandons aux jeunes d'apporter leur pierre à l'édifice comme nous l'avons fait à notre époque », a indiqué l'adjudant de police Albert Mboussi.

Le directeur départemental de la police de Pointe-Noire, le colonel Pépin Serge Itoua-Poto, ancien commandant du GMP, a abondé dans le même sens. « En trente ans, un grand travail a été fait. Ce qui explique l'existence du groupement jusqu'aujourd'hui. Nous demandons aux jeunes d'être professionnels, disciplinés, en faisant preuve de disponibilité opérationnelle », a-t-il déclaré.

Le directeur général adjoint de la Police a salué l'ensemble des activités ayant marqué la célébration des 30 ans d'existence du GMP, tout encourageant la bonne tenue des troupes.

R.M.

CONSEIL MUNICIPAL DE KINTÉLÉ

Le budget et le plan d'action 2019 en débat

La présidente du conseil municipal de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Gusso, a ouvert, le 4 avril, les travaux de la deuxième session budgétaire extraordinaire au cours de laquelle les élus locaux plancheront sur trois projets.



La tribune officielle à l'ouverture des travaux

Du 4 au 12 avril, les conseillers municipaux vont se prononcer sur le budget de la commune exercice 2019, le compte administratif 2018 et le plan d'action de l'année en cours. Les débats sur ce plan d'action se focaliseront sur la création d'un cimetière municipal, l'assainissement des artères dégradées et la construction d'un marché moderne, à l'instar des autres communes.

La présidente du conseil municipal de Kintélé a rappelé aux élus locaux le contexte économique dans lequel se tiennent ces assises. « La présente session se tient dans un contexte économique et financier diffi-

cile. Nous devons activement œuvrer à inverser la tendance de notre dépendance au pétrole comme seule ressource budgétaire, en s'appuyant sur les mesures envisagées par le gouvernement relatives à la diversification de l'économie », a déclaré Stella Mensah Sassou N'Gusso.

Elle s'est réjouie de l'effectivité de la mise œuvre de la politique de la décentralisation qui transfère les compétences aux collectivités locales et les pouvoirs dévolus pour rapprocher l'administration des administrés. Cette deuxième session budgétaire extraordinaire s'est ouverte après la tenue de la

plate-forme du dialogue intercommunautaire de la commune de Kintélé qui visait la promotion de la paix et de la cohésion nationale, en général, et dans le département du Pool, en particulier. Pour élaborer un budget et un plan d'action 2019 adaptés, la secrétaire générale du département du Pool, représentant le préfet, Micheline Nguissini, a demandé aux conseillers municipaux d'observer les règles de discipline, le code d'éthique et à formuler les propositions concrètes. Rappelons que le Conseil municipal de Kintélé est constitué de vingt-cinq élus locaux.

Fortuné Ibara

VENEZUELA

L'Assemblée constituante donne son feu vert aux poursuites contre Juan Guaidó

L'institution, acquise au chef de l'Etat, Nicolas Maduro, a approuvé, le 2 avril, la levée de l'immunité parlementaire de l'opposant Juan Guaidó, reconnu président par intérim par plus d'une cinquantaine de pays.

Selon le président de la Constituante, Diosdado Cabello, qui a donné l'information, la démarche enclenchée permet dorénavant la poursuite de la procédure pénale engagée à l'encontre de l'opposant. « D'un vote à main levée, l'Assemblée constituante a approuvé à l'unanimité la poursuite de la procédure pénale lancée contre Juan Guaidó, député de centre droit et président du parlement, par la Cour suprême », a-t-il expliqué.

Dans une allocution devant ses partisans et des journalistes, peu après l'annonce de la mesure prise à son encontre, Juan Guaidó a assuré : « Nous agissons en conformité avec la Constitution (...). Rien ne nous arrêtera ». « Le peuple est déterminé et rien ne nous arrêtera », ajoutant qu'il n'y avait « aucune marche arrière dans ce processus ».

L'Assemblée constituante remplace dans les faits le parlement, seul organisme contrôlé par l'opposition et que préside Juan Guaidó.

La levée de l'immunité parlementaire de Juan Guaidó, qui s'est déclaré président par intérim le 23 janvier dernier, à la surprise générale, avait été adressée par la Cour suprême à la Constituante, le 1^{er} avril. Il lui est reproché de ne pas avoir respecté une interdiction de sortie du territoire. Le président autoproclamé avait bravé cette décision prise le 29 janvier par la Cour suprême en quittant clandestinement le pays pour effectuer une tournée en Colombie, au Brésil, au Paraguay, en Argentine et en Equateur, de fin février à début mars.

Notons qu'au Venezuela, la Cour suprême et l'Assemblée constituante sont jugées comme acquises au pouvoir en place par l'opposition, puisque tous leurs membres ont été désignés par le régime.

Nestor N'Gampoula

Cartes VISA BGFIBank Congo

Votre triplé gagnant.

Bienvenue dans un monde d'avantages exclusifs.



Offres soumises à conditions.

Suivez-nous sur :    



Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les impacts s'accélèrent

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a publié, il y a une semaine, son vingt-cinquième rapport sur l'état du climat dans le monde, soulignant que les conséquences physiques et économiques du réchauffement climatique s'accéléraient et qu'« il n'est plus temps de tergiverser ».

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), faisait déjà un constat peu rassurant. Les émissions de CO₂ liées à l'énergie ont continué d'augmenter en 2018.

Le dernier rapport de l'OMM n'est pas non plus encourageant. Selon les experts, les niveaux record de gaz à effet de serre font grimper les températures à « des niveaux préoccupants ». Le rapport de l'OMM de 1993 estimait un niveau de CO₂ dans l'atmosphère de 357 parties par million (ppm). Il est passé à 405,5 ppm en 2017 et devrait encore augmenter. Cela impacte de plus en plus fortement les températures mondiales. Ainsi, 2018 a été la quatrième année la plus chaude

jamais enregistrée avec des températures de 1 °C au-dessus des moyennes de la période 1850-1900.

D'autres indicateurs sont également dans le rouge. En 2018, les océans ont battu des records de chaleur, « pulvérisant ceux déjà établis en 2017 ». De quoi craindre pour la biodiversité marine. Car l'acidification du milieu s'accélère aussi. Au-delà, le niveau de la mer a augmenté de 3,7 millimètres. Avec des craintes relatives à la population vivant dans les zones côtières.

En 2018, l'étendue des glaces de mer arctiques était proche des plus faibles jamais observées. Lors d'une intervention à New York, la semaine dernière, Antonio Guterres a appelé les dirigeants du monde à venir au « sommet sur l'action climatique » de septembre 2019, « avec un plan et pas avec des discours ».

Le rapport de l'OMM dresse aussi le bilan des impacts du réchauffement climatique sur le plan humain et économique. En 2018, près de soixante-deux millions de personnes ont été

victimes d'un événement climatique extrême. Aux États-Unis, quatorze catastrophes ont coûté chacune plus d'un milliard de dollars. Et en Europe, au Japon et aux États-Unis, les vagues de chaleur et les feux ont été à l'origine de plus de mille six cents morts.

En Afrique, on observe également des événements météorologiques pareils. Le cyclone tropical Idai, par exemple, a provoqué des inondations dévastatrices au Mozambique, au Zimbabwe et au Malawi. Il pourrait s'agir de l'une des catastrophes climatiques les plus meurtrières ayant touché l'hémisphère Sud.

La faim qui semblait avoir durablement reculé est repartie à la hausse. En 2017, ils étaient quelque huit cent vingt millions à souffrir de sous-alimentation, à cause des sécheresses liées au phénomène El Niño de 2015-2016. Et ce sont plus de deux millions de personnes qui se sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays pour des raisons climatiques, par des inondations ou des sécheresses.

Les scientifiques amenés à revoir l'évaluation des risques

Plusieurs conséquences du réchauffement climatique en cours s'avèrent bien plus critiques que ce qui avait été prévu à l'origine, amenant les scientifiques à revoir l'évaluation des risques. Les risques d'impacts négatifs liés au changement climatique sont plus élevés que ce qui avait été estimé, il y a quelques années. Des risques n'ont cessé d'accroître. De nombreux écosystèmes comme les récifs coralliens ou les glaciers se sont avérés beaucoup plus sensibles au réchauffement et à l'augmentation de la concentration de CO₂ que ce qui avait été anticipé par le troisième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat en 2001. Pour conclure, il est de plus en plus évident que même les plus légères augmentations de la température moyenne au-dessus des valeurs de 1990 peuvent dérégler le système climatique dans son ensemble, avec le risque d'incidences très importantes et de multiples conséquences irréversibles sur l'en-

vironnement. La recrudescence des ouragans, des incendies, les vagues successives de sécheresses et les canicules en nette augmentation depuis le début de la décennie entraînent déjà des dégâts et des pertes humaines bien plus importants qu'au cours de périodes identiques lors du dernier siècle.

Selon le rapport, il y a nécessité absolue de limiter le réchauffement climatique à deux degrés par rapport aux moyennes de 1990 sous peine de modifications climatiques graves et irréversibles. Pour Stephen Schneider, climatologue à l'université de Stanford, en Californie, il serait dramatique que la conférence sur le changement climatique, organisée par les Nations unies à Copenhague à la fin de cette année, ne tienne pas compte des nouveaux paramètres. En février dernier, un rapport de la Carnegie institution avertissait que l'accumulation beaucoup plus rapide que prévu des gaz à effet de serre dans l'atmosphère augmente le risque d'un changement climatique irréversible d'ici à la fin du siècle.

Noël Ndong

DÉFENSE

L'Otan fête son soixante-dixième anniversaire

Fondée le 4 avril 1949 à Washington, soit au début de la Guerre froide, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan), qui comptait à l'origine douze pays fondateurs, dont dix d'Europe ainsi que les États-Unis et le Canada, est devenue la principale organisation militaire commune de défense avec vingt-neuf pays membres en Europe et en Amérique du Nord.

À sa création, l'Alliance avait pour objectif de contrer la menace soviétique et reposait sur le principe de solidarité mutuelle entre tous ses membres, défini dans l'article 5 : « Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles, survenant en Europe ou en Amérique du Nord, sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties (...) ».

Aujourd'hui, soixante-dix ans après sa création, la « menace » russe est toujours sa raison d'être. Mais l'Otan, qui célèbre son anniversaire à Washington, est désormais confrontée à un autre défi : les critiques incessantes du président des États-Unis, Donald Trump, hôte des festivités organisées du 3 au 4 avril.

Lors d'une audition parlementaire à l'occasion de ces festivités, le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, a dit espérer que les alliés puissent « annoncer une autre série de mesures communes contre ce que la Russie fait en Crimée », la péninsule ukrainienne annexée en 2014.

Mais l'attention se portera surtout sur Donald Trump qui, depuis son arrivée à la Maison-Blanche début 2017, n'a eu de cesse de bousculer l'Otan, ac-

cusant les plus proches alliés des États-Unis de vivre, en matière de défense, aux crochets de Washington et de ses faramineuses dépenses militaires.

Le milliardaire républicain a encore fait la leçon à ses membres l'été dernier, à Bruxelles. En cause, l'objectif fixé en 2014 que chaque gouvernement porte ses dépenses militaires à 2% de son produit intérieur brut, une cible encore très lointaine pour plusieurs pays, à commencer par l'Allemagne, première économie européenne.

Festivités modestes

Au-delà, le président américain entretient régulièrement le doute sur son attachement à ce pilier des relations avec l'Europe,

comme lorsqu'il s'est demandé si cela valait vraiment la peine de défendre un petit pays membre comme le Monténégro.

Mike Pompeo a défendu la position américaine, assurant qu'il s'agissait de « faire en sorte que l'Otan soit encore là dans 70 ans ». « Quand je parle à mes homologues, ils commencent par dire l'Amérique doit faire X et Y en raison de la menace russe », a affirmé le chef de la diplomatie américaine, lors d'un forum à Washington. « Mais quand on leur demande ce qu'ils sont prêts à faire eux-mêmes, ils répondent c'est difficile, nos électeurs n'aiment pas qu'on dépense de l'argent pour la défense », a-t-il ajouté en riant, désignant une nouvelle fois Berlin

« Au XXI^e siècle, l'Otan aurait dû prendre sa retraite plutôt que de devenir un élément de domination », a estimé Joseph Gerson, de l'American friends service committee, une organisation pacifiste chrétienne.

Sans vouloir se montrer indulgent à l'égard de Vladimir Poutine, il juge que les alliés auraient dû s'attendre à voir la Russie « riposter » face à l'élargissement de l'organisation à ses frontières. « Nous voulons aussi que les gens comprennent que l'Otan est devenue une alliance globale très éloignée de la simple défense de l'Europe »

parmi les mauvais élèves.

Les célébrations du 70^e anniversaire, au simple niveau ministériel, s'annoncent modestes. Un contraste saisissant avec le cinquantenaire, fêté en grande pompe en 1999 sous la houlette du président américain, Bill Clinton.

« L'inquiétude, c'est Donald Trump »

Derek Chollet, membre de l'administration de l'ex-président démocrate, Barack Obama, estime que les ministres devraient mettre en avant les avantages de l'Alliance. « Mais l'inquiétude, c'est Trump » dont l'ombre « plane » sur son avenir, relève celui qui est aujourd'hui vice-président du cercle de réflexion German Marshall Fund of the United States. Qu'ils l'aient « entendu directement, à huis clos, ou lu dans la presse », les dirigeants des pays membres savent que le président de la première puissance mondiale « pense que l'Alliance n'est pas utile aux États-Unis », a-t-il indiqué. « Et ils s'inquiètent de voir que le membre fondateur est devenu le plus imprévisible, voire le moins fiable ».

Alors que la droite populiste multiplie les attaques contre l'Otan, une partie de la gauche pacifiste dénonce aussi de longue date son existence et entend manifester à Washington en marge de l'anniversaire.

« Au XXI^e siècle, l'Otan aurait

dû prendre sa retraite plutôt que de devenir un élément de domination », a estimé Joseph Gerson, de l'American friends service committee, une organisation pacifiste chrétienne. Sans vouloir se montrer indulgent à l'égard de Vladimir Poutine, il juge que les alliés auraient dû s'attendre à voir la Russie « riposter » face à l'élargissement de l'organisation à ses frontières. « Nous voulons aussi que les gens comprennent que l'Otan est devenue une alliance globale très éloignée de la simple défense de l'Europe », a-t-il poursuivi.

Donald Trump a de fait proposé d'accueillir dans ses rangs le Brésil, dont le nouveau président d'extrême droite, Jair Bolsonaro, a été reçu avec les honneurs dans le Bureau ovale. Et l'Otan est déployée depuis dix-sept ans en Afghanistan.

Bien que la Russie reste la principale menace pour l'Alliance, Derek Chollet s'attend à voir ses membres discuter de plus en plus des défis présentés par la Chine. « Malgré ses problèmes, l'Otan est un atout unique, qui n'a jamais vraiment existé auparavant et dont les États-Unis doivent s'estimer heureux », a-t-il dit, soulignant que Moscou et Pékin ne peuvent pas se targuer d'avoir autant de partenaires prêts à se défendre mutuellement dans l'esprit « un pour tous, tous pour un ».

Nestor N'Gampoula et AFP

Guy Nestor Itoua : « L'intégration continentale prendra le temps qu'il faudra, chacun doit aller à sa vitesse »

La Zone de libre-échange continentale (Zlec) était le grand sujet de l'Africa CEO Forum qui vient de se tenir à Kigali. L'ambassadeur Guy Nestor Itoua, en poste dans la capitale rwandaise, fait le point sur l'intégration économique.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : L'intégration était en débat à Kigali. Comment bâtir cette fameuse Zlec ?

Guy Nestor Itoua (G.N.I.) : En mars 2018, a été signé ici à Kigali l'accord créant la zone de libre-échange continentale. Le président Denis Sassou N'Gusso a signé cet accord et la République du Congo l'a déjà ratifié. Néanmoins, pour parler de libre-échange, il faut d'abord commencer par produire. Qu'allons-nous échanger ? Observez les échanges entre l'Afrique et le reste du monde : plus de 70% des biens manufacturés de nos pays ne sont pas produits sur le continent. Ces biens viennent d'autres espaces. Hier d'Europe, aujourd'hui d'Asie (principalement de Chine) et d'autres puissances émergentes comme l'Inde. Le problème de l'Afrique est donc d'abord de produire, ce qui suppose un secteur industriel dynamique et tout ce qui va avec comme l'énergie.

L.D.B. : L'Afrique centrale dans ce domaine a de grandes capacités.

G.N.I. : L'Afrique centrale a des atouts en la matière. Le barrage d'Inga est en mesure de desservir toute la région et bien au-delà. C'est important pour l'intégration régionale très souvent évoquée dans les tribunes internationales, intercontinentales et même régionales. Des études sur ce projet sont menées par des partenaires étrangers mais c'est un vrai projet fondateur pour l'intégration. Nous devons régler ces questions d'énergie au sein du continent. C'est ce qui permettra à l'Afrique de s'approprier des processus liés à la production des biens et à les partager.

L.D.B. : Fabriquer en Afrique coûte cher. Que peut rapidement produire le Congo et avec quelle valeur ajoutée ?

G.N.I. : Le Congo dispose de bois qu'il a déjà commencé à transformer sur place en partie. Et cela est bien stipulé dans le code forestier. Travailler le bois localement évitera de l'exporter sous forme de billes à des fins de transformation ailleurs. Nous disposons aussi de capacités dans l'agriculture. Dans les années 1970 et 1980, le pays était un grand producteur agricole. Nous avons exporté le café et le cacao. Le café était transformé sur place et nous le consommions. Il existait des entreprises dans le secteur agricole telles l'OCC (Office du café et du cacao) et l'ONCPA (Office national de commercialisation des produits agricoles).

Le pays bénéficie de prédispositions physiques et géographiques, de l'espace, une bonne pluviométrie, une bonne hydrologie. Il suffit de mener une réflexion sur ce qu'avaient été les clés de succès des exploitations de café, de cacao dans les départements de la Sangha, la Likouala, la Lekoumou ou encore la partie qui constitue la Cuvette ouest aujourd'hui. Et comment faire pour rééditer cet exploit ! Il y avait des bonnes récoltes de riz à Ewo, dans la Cuvette ouest, dans le Pool ; du tabac dans le département des Plateaux. Et puis il y a aussi les secteurs de la pêche fluviale et maritime ou des mines : or, diamant, fer, potasse que l'on peut réhabiliter, etc.



L.D.B. : Produire nécessite de vendre à l'intérieur et à l'extérieur. C'est ce qui favorise les échanges mais suscite aussi des inquiétudes.

G.N.I. : Oui, l'intégration régionale peut susciter des inquiétudes. Les barrières à l'intégration régionale sont d'ordre physique, géographique et surtout administratif ou bureaucratique. Tout cela n'est pas insurmontable. Prenons le cas des barrières géographiques : si l'on peut craindre d'envoyer les produits de Kigali à Brazzaville par la route (ou même le fleuve à partir du port de Kisangani) en traversant la République démocratique du Congo, les marchandises peuvent transiter par le port de Mombassa au Kenya ou celui de Dar-el-Salaam en Tanzanie, redescendre l'océan Indien et remonter l'océan atlantique jusqu'à Pointe-Noire. Il suffit de gérer les aléas dus aux délais.

L.D.B. : L'intégration régionale se heurte aussi à des réticences d'ordre politique.

G.N.I. : Le problème est parfois lié à la présence de plusieurs organisations agissant séparément dans un espace géographique. Dans la région des grands lacs cohabitent des organisations qui dépendent de différents centres de décision mais ont les mêmes finalités. C'est le cas de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs et l'Accord-Cadre pour la République démocratique du Congo et la Région (entendue comme Grands Lacs) qui traitent les mêmes sujets et poursuivent les mêmes objectifs alors que sur le terrain, il ne se dégage pas de complicité explicite entre les deux entités.

L.D.B. : Le continent africain pourra-t-il un jour former un seul ensemble ?

G.N.I. : Il faut croire et oser ! Observez l'expérience des États-Unis d'Amérique et de l'Union européenne. Dans le cas américain, certains États étaient réfractaires à la création des États-Unis d'Amérique. Demandez-leur de quitter cette organisation aujourd'hui. Est-ce qu'ils vont accepter ?

Oui, il faut croire. Ça prendra le temps qu'il faudra mais on peut y arriver. Cha-

cun doit aller à sa vitesse. De l'Europe de l'acier à l'Europe de Bruxelles d'aujourd'hui, il y a eu plusieurs étapes. Nous ne devons pas nous imposer un rythme en fonction de ce qui se passe chez les autres parce que les réalités ne sont pas les mêmes. Les données géographiques, historiques, économiques, environnementales sont différentes.

L.D.B. : L'Afrique avance en matière d'intégration. S'il faut du temps, il faut aussi de l'argent.

G.N.I. : L'Afrique a d'importantes potentialités qui peuvent être exploitées pour créer de la richesse. Le comité des réformes de l'Union africaine avait proposé l'instauration d'une taxe sur les importations. C'est une réalité aujourd'hui. Des pays, dont le Congo, appliquent cette mesure qui, à terme, contribuera au renforcement de l'autofinancement de l'Union africaine, par exemple. De même que l'intensification du commerce intra-africain est une pratique qui tend à permettre aux pays africains de renflouer leurs caisses pour financer les grands projets d'intégration et de développement. Aujourd'hui les décideurs africains travaillent pour créer des instruments concourant à appuyer le processus d'intégration du continent. Il suffit d'observer le secteur des banques et assurances qui se développe sur toute l'étendue du continent pour commencer à croire en l'avenir du continent. Demain les banques africaines seront capables de financer des grands projets de développement à l'échelle continentale. Pareil pour les assurances.

L.D.B. : Comment financer les grands projets ?

G.N.I. : Les grandes institutions financières internationales auxquelles nous sommes affiliés n'ont pas été créées par nous ni pour nous. Elles ont été créées avant que l'Afrique n'existe juridiquement et diplomatiquement. Les pays africains doivent s'engager à créer des agences de développement qui répondent aux aspirations du continent. Par exemple, faire du Nepad une agence de développement du continent, appuyée par la Banque africaine de développement ou d'autres structures bancaires continentales à créer sur fonds propres, avec des objectifs en lien avec le processus d'intégration

du continent.

L.D.B. : L'ambassade du Congo au Rwanda couvre d'autres pays. Vous êtes aussi doyen des ambassadeurs africains et doyen des ambassadeurs francophones à Kigali.

G.N.I. : L'ambassade de la République du Congo au Rwanda a démarré ses activités en juillet 2016. C'est une ambassade sous-régionale qui couvre le Burundi, l'Ouganda et la Tanzanie depuis Kigali, c'est-à-dire les pays composant l'espace Est Africa Community, sans le Kenya et le Soudan du Sud qui les a rejoints. Notre mandat à la tête de cette mission est placé sous le signe de la diplomatie économique. Nous encourageons des échanges entre les opérateurs économiques du Congo et ceux de ma juridiction. Avec l'ensemble de ces pays, la République du Congo entretient de très bonnes relations d'amitié et de coopération. Et ce climat entretenu par nos plus hautes autorités, doit faciliter les échanges entre ces populations dans l'intérêt du processus d'intégration du continent africain.

L.D.B. : Quelles expertises du Rwanda pourraient être apportées au Congo ?

G.N.I. : La République du Congo et la République du Rwanda sont deux pays qui entretiennent de fructueuses relations d'amitié et de coopération, avec échange de chancelleries et d'ambassadeurs. Nos relations diplomatiques sont soutenues par une commission mixte. Plusieurs activités diplomatiques et sectorielles sont menées en direction de Brazzaville comme de Kigali. Des visites régulières au plus haut niveau de l'Etat, des missions ministérielles et des missions d'experts, sans compter les échanges entre les institutions. Des protocoles s'exécutent entre les deux pays dans les domaines de la sécurisation et la gestion des finances publiques ; la recherche scientifique et l'innovation technologique ; les transports aériens et le commerce. A l'heure où le Congo est engagé dans la lutte contre la corruption et les antivaleurs, l'expérience du Rwanda dans l'accomplissement du MAEP (Mécanisme africain d'évaluation des pairs) peut faire l'objet d'un nouveau protocole.

L.D.B. : Votre mot de la fin ?

G.N.I. : Le mot de la fin au sortir de l'Africa CEO Forum, c'est oser. L'Afrique doit oser, elle doit beaucoup produire pour vendre dans le continent et à l'extérieur. Sur le plan économique, l'Afrique ne représente que 2,4% des exportations mondiales et 1,7% pour l'Afrique subsaharienne. Le continent reste faiblement intégré dans les chaînes de valeur mondiale pour les produits transformés alors qu'il regorge d'immenses réserves de ressources naturelles. Sans effort, le continent ne fera que subir l'intégration, subir la mondialisation. Ensemble, les pays africains doivent redéfinir leur place dans le monde et pour ce faire, ils doivent jouer collectif pour relever le défi de développement, le défi de l'intégration africaine.

Propos recueillis par Bénédicte de Capèle à Kigali

GRAND MARCHÉ COMMUN AFRICAIN

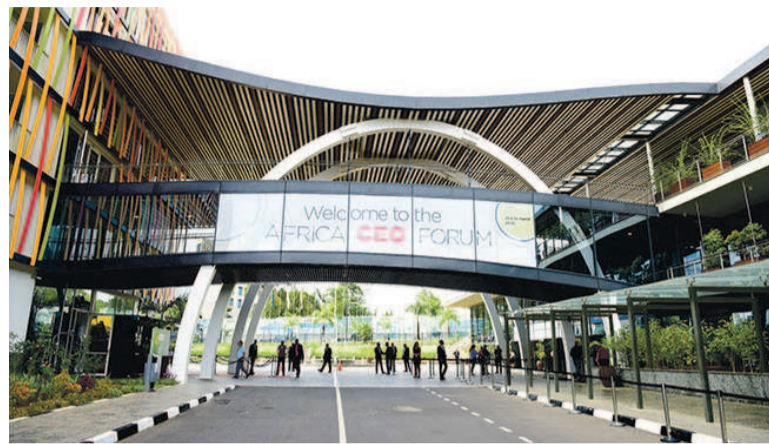
La zone de libre-échange continentale devrait voir le jour courant avril

Un an après la signature à Kigali de l'accord instaurant la Zone de libre-échange continentale (Zlec), c'est ce mois-ci que devrait entrer en vigueur la plus grande zone de libre-échange mondiale créée ces dernières années.

A Kigali, la semaine dernière, l'Africa Ceo Forum a été l'occasion d'interventions et de débats visant à mobiliser le secteur privé autour du grand marché commun africain. Quatre chefs d'Etat avaient fait le déplacement pour confirmer leur engagement, accompagnés de délégations ministérielles soucieuses de rassurer dirigeants d'entreprises et bailleurs de fonds. Si la volonté de créer ce marché commun est actée notamment par le Congo, sa concrétisation repose sur l'engagement de toutes les parties concernées. A commencer par les gouvernements.

Grand défenseur de ce projet, le président Paul Kagame l'a réaffirmé à l'ouverture du forum : « Il faut renforcer la gouvernance et faire en sorte que le secteur privé joue son rôle ». Un secteur privé que la Société financière internationale affirme vouloir soutenir. « Notre rôle est d'être plus positifs et actifs en amont, c'est-à-dire de travailler davantage avec les gouvernements et le secteur privé. Nous avons trois milliards de dollars annuels et comptons tripler ces chiffres », a assuré Philippe Le Houérou, directeur général de l'institution financière de la Banque mondiale.

L'enjeu du marché commun est à la hauteur du défi à relever : moins de 20 % des échanges commerciaux se font entre pays du continent. Il faut donc inverser la tendance. Dans le secteur privé, la créa-



Les entrepreneurs privés et étatiques se sont retrouvés, à Kigali, pour l'Africa CEO Forum 2019 (@CEO Forum)

tion du marché unique africain est identifiée comme un levier de croissance et une opportunité de développement* mais sa mise en application se heurte à de nombreux obstacles. A commencer par les frontières, le manque d'infrastructures de transports ou encore la problématique de l'énergie.

« Le commerce entre Africains est moins élevé pour différentes raisons, en particulier du fait des barrières douanières », a observé le Kényan Vimal Shah, patron du groupe agroalimentaire Bidco Africa. « L'Afrique de l'est se porte mieux parce que les pays ont passé des accords et l'absence de tarifs douaniers au sein de cette communauté permet d'accélérer la mobilité des produits », a-t-il assuré.

Rendre opérationnelle la Zlec suppose de la discipline dans la mise en œuvre de accords douaniers. « Il faudra lever les freins sur le terrain », a alerté Amadou Diallo, directeur général Moyen-Orient et Afrique de DHL.

Parmi ces freins : le manque d'infrastructures de transport à l'échelle continentale. Circuler en saison humide ou dans les zones rurales est difficile. Les solutions sont connues. Il faut renforcer les hubs et créer des corridors de type multimodal (ferroviaires, fluvial, maritime, route) interconnectés pour fluidifier les échanges et diminuer les coûts ; miser aussi sur le digital pour moderniser la logistique. C'est le parti pris du groupe Bolloré qui développe les ports secs ou les navettes fluviales qui distribuent les containers des ports vers les villes. Mais s'il existe de nombreuses frontières entre les pays africains, les barrières non physiques sont également des freins. Lenteurs administratives et processus laborieux de systèmes d'inspection des marchandises pourraient être améliorés avec l'harmonisation des cadres réglementaires et l'ère des nouvelles technologies.

A Djibouti, affirmait Aboubaker Omar Hardi, président de Djibouti Ports & free zones autho-

rity (DPFZA), les transactions sont bouclées... en une heure.

Développer les marchés intérieurs

Parallèlement, à Kigali, des voix se sont élevées sur la nécessité de développer les marchés intérieurs. « Nous devons satisfaire d'abord nos besoins en électricité intérieure avant de nous tourner vers l'extérieur car de nombreux pays sont en situation de déficit et doivent créer les lignes de transport de l'énergie », a rappelé Joël Nana Kontchou, directeur général de Eneo Cameroun, société de production électrique, insistant sur la nécessité de planifier les investissements. « Les gouvernements doivent rassurer le secteur privé et donner des garanties », a-t-il souhaité.

Le transport de l'énergie comme des denrées est bien la condition du développement à l'échelle continentale. Avec l'appui du secteur privé, l'engagement de l'Etat pour sécuriser les investissements et l'apport de financements

publics comme privés, le défi est surmontable. C'est ce qu'a souligné le ministre rwandais, Claver Gatete : « Les investissements pour développer les infrastructures coûtent cher aux Etats et mobilisent beaucoup de ressources, il faut donc créer les mécanismes d'incitation pour que le secteur privé investisse dans des projets à long terme avec l'appui des partenaires publics. »... A condition de s'appuyer sur la gouvernance du système privé, a mis en garde un entrepreneur.

Attirer les investisseurs va de pair avec des mesures pour limiter les risques et sécuriser les investissements : là était le grand message de ce forum. La volonté politique est belle et bien au cœur du grand sujet qu'est la Zlec, projet clé de l'Union africaine pour renforcer l'intégration du continent. Penser de façon panafricaine est maintenant un autre défi.

Bénédicte de Capèle

(*) Baromètre Deloitte : 70% des dirigeants d'entreprises africaines ou opérant en Afrique expriment leur confiance en l'avenir économique du continent.

Question à... Gérard Lokossou, directeur général Orange RDC

La Zlec, un projet porteur pour le groupe Orange ?


Gérard Lokossou: En tant qu'opérateur économique, nous appelons de tous nos vœux la concrétisation de ce projet économique. Il faut le faire sans précipitation, sans le fétichisme des dates et des chiffres, avec toutes les réflexions et toutes les parties prenantes, de telle sorte que personne ne reste sur la route. Pour convertir ce potentiel, nous devons dépasser les barrières classiques des frontières actuelles.

On a érigé des barrières douanières pour protéger nos marchés et travailler dans le sens inverse. Il s'agit aujourd'hui d'aller dans un sens opposé. C'est un grand changement qui va présenter l'Afrique de façon totalement différente dans le commerce international. Le fait d'en prendre conscience, de poser des jalons, en tant qu'opérateur, nous rend optimiste même si nous allons devoir repenser notre modèle économique pour que chacun y trouve son compte.

Ce qui caractérise notre industrie dans les télécoms c'est le changement. Il faut le préparer.



Gérard Lokossou, directeur-général d'Orange RDC, lors de l'Africa CEO Forum 2019 (DR)

 **UNHCR**
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

REPRÉSENTATION EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Boîte postale :1093 Tel.: 06.808.13.24
18, Avenue Emile Biayenda 05.737.37.03
Quartier Mission Catholique Sacré cœur email: cobbr@unhcr.org
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DES AVIS D'APPEL D'OFFRES DE FOURNITURE DES BIENS ET SERVICES A L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance la publication des avis d'appel d'offres ci-dessous :


- N° HCR/BZV/UAL/IAS/002/2019-am « Pour la fourniture et livraison de 12 moteurs hors-bord pour le Bureau du HCR à Brazzaville en République du Congo »;
- N° HCR/BZV/UAL/IAS/003/2019-am « Pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture des matériaux de construction pour le Bureau du HCR à Brazzaville ».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 26 avril 2019 à 17 h 00.

Brazzaville, le 1^{er} avril 2019

Section Approvisionnements



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

« **LE PRESSING 5 A SEC** demande à tous ses clients ayant déposé des habits mais ne les ayant pas retirés jusqu'à ce jour, de procéder à leur retrait à compter du 2 jusqu'au 16 avril 2019 inclus.

Par ailleurs, il informe son aimable clientèle de la destruction des habits qui se trouvent dans ses locaux depuis les années 2014 à 2017.

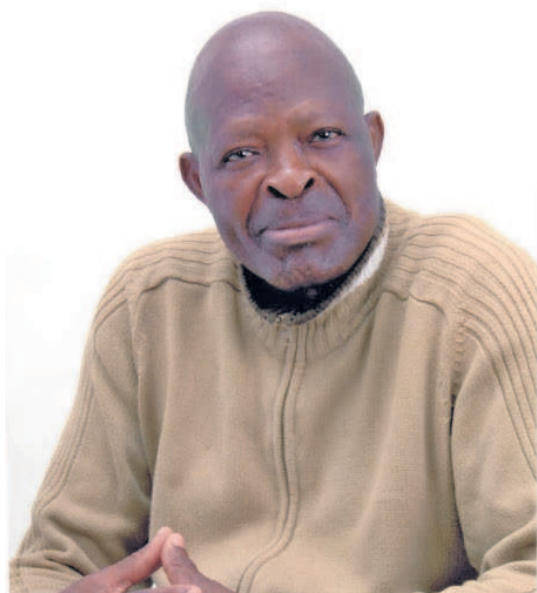
A défaut de s'exécuter dans les délais prescrits, **LE PRESSING 5 A SEC** déclinera toute sa responsabilité.»

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Domba Minzola Jacylide, désormais je désire être appelé Boulala Domba Minzola jacylide
Un délai de trois mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

IN MEMORIAM

4 avril 2009 - 4 avril 2019
Il ya dix ans que Joseph Ockana a été rappelé auprès du Seigneur. Toi qui me regardes aujourd'hui. Hier j'étais comme toi et aujourd'hui invalide. Ainsi va la vie. Joseph Ockana (Août 2004). Que son âme repose en paix.



NÉCROLOGIE

Les enfants Songuemas ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, Blaise Paul-Marie Songuemas (grand maître Popaul), le 20 mars 2019 au CHU de Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient à son domicile sis n° 118 bis, rue Bakoukouyas, en face de l'ex-bar Bouya.
L'inhumation aura lieu le jeudi 4 avril 2019 selon le programme qui suit :

- 10h00 : le vée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 11h30 : recueillement au domicile ;
- 12h00 : absent ;
- 14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 16h00 : fin de la cérémonie.



Mireille Okieri et Aurelie Ikama informent parents, amis et connaissances, du décès de Anasthasie Ngori, alias Assitou, survenu le dimanche 24 mars 2019 à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo.
La veillée mortuaire a lieu au domicile familial sis quartier La Base, arrêt CEG.
Le programme des obsèques se présente comme suit :

Jeudi 4 avril 2019 :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 : recueillement au domicile
- 12h00 : Messe en la paroisse Jésus-Rescussité du Plateau des 15 ans ;
- 14h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;
- 16h00 : fin de la cérémonie.



VIE ASSOCIATIVE

Jacques Claude Ganongo reconduit à la tête de l'AVBR

A l'issue de l'assemblée générale de fin de mandat de l'Association Vocal Bantou rénové (AVBR), qui s'est tenue la semaine dernière à Brazzaville, Jacques Claude Ganongo a été reconduit à la tête de la zone centre de cette organisation.

Jacques Claude Ganongo va conduire, pendant cinq ans, un bureau de treize membres. À l'occasion de l'assemblée générale, d'autres instances dirigeantes ont été mises en place, à savoir la commission de contrôle et d'évaluation de cinq membres coordonnée par Georges Obongo, ainsi qu'un conseil de trente-et-un membres dirigé par Oyandza Lékiélé Benjamin. Des changements ont été observés avec l'arrivée au bureau de Séraphin Olandzobo premier vice-président, Ibara Ondélé secrétaire aux finances et bien d'autres. Pendant la présentation des rapports d'activités des anciens organes dirigeants, il a été suggéré, entre autres, la proposition de faire de l'AVBR une organisation non gouvernementale ; la construction du siège de la zone nord-Ollombo ; l'acquisition d'un terrain pour le siège de la zone couloir-Ngabé ainsi que l'achat du matériel. Les participants ont salué le travail réalisé par le bureau exécutif et les autres instances.

Après sa reconduction, Jacques Claude Ganongo s'est exprimé en ces termes « ... je vous renouvelle toute ma confiance et tout mon engagement à servir l'AVBR avec abnégation et sa-



Jacques Claude Ganongo à gauche posant avec les autres membres du bureau à la fin du vote

crifice », avant d'ajouter: « Les nouveaux élus doivent imprimer une discipline qui obéit à la densité de notre association. Il ne s'agit pas ici de venir dans les organes pour se faire honorer ».

Son élection à ce quatrième mandat témoigne de la grandeur et du niveau d'évolution de l'AVBR, créée le 20 décembre 1988 à Brazzaville. Elle compte à pré-

sent plus de mille six cents adhérents répartis en quatre zones : zone centre de Brazzaville, zone nord-Ollombo, zone couloir-Ngabé et zone continentale en création. À la fin des travaux, les participants ont remercié le président d'honneur d'AVBR, Isidore Mvouba, et le conseiller spécial du chef de l'Etat, Jean Dominique Okemba, pour leurs contributions relatives au développe-

ment de cette association.

Notons que l'assemblée générale élective s'est tenue en présence du membre d'honneur, Michel Ngakala, et de Bolo Opassi Okessi, président coordonnateur de la coalition des associations Vocal Bantou ainsi que les représentants des quatre zones de l'AVBR.

La Rédaction

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

JEUDI 4 AVRIL
DÈS 17H30

FESTIVAL INTERNATIONAL DU LIVRE ET DES ARTS FRANCOPHONES
FILAF 2019
DU 02 AU 06 AVRIL - BRAZZAVILLE

HORAIRES	PROGRAMME
PANEL 3 : L'ART DE L'EXIL, L'ART EN EXIL : MÉTIS, PASSEURS, NOMADES: LORSQUE LES ARTISTES CRÉENT DES PASSERELLES...	<p>Parmi les créateurs les plus importants d'Afrique, beaucoup ont été marqués par une époque de cosmopolitisme et d'itinérance, dans laquelle le mouvement et le déplacement sont aussi généralisés qu'inévitables. L'exil est une condition, un lieu, un savoir, un récit, mais surtout un espace psychique et un terrain fertile pour l'imagination créatrice...</p>
16h15 - 17h15 Salle GIDE IFC	<p>PROJECTION DU FILM : BANDE DE FILLES</p> <p>SCIAMMA Céline / 2014 / 112 min Marieme vit ses 16 ans comme une succession d'interdits. La censure du quartier, la loi des garçons, l'impasse de l'école. Sa rencontre avec trois filles affranchies change tout. Elles dansent, elles se battent, elles parlent fort, elles rient de tout. Marieme devient Vic et entre dans la bande, pour vivre sa jeunesse.</p>
17h30 - 18h00	<p>Défilé de mode: Nandjika présente ses modèles sur le thème du métissage</p>
18h00 - 19h00 Salle Savorgnan IFC	<p>TABLE RONDE : NANDJIKA / FRED EBAMI / CAPITAINE ALEXANDRE / FANIE FAYARD / JEAN WILFRIED DJAHA</p> <p>Exil et création</p> <p>Ya -t-il un rapport entre art et exil ? Quelles potentialités l'exil offre-t-il comme principe de création ? Y a -t-il une influence, des tendances, un genre artistique exilique ? Issus de différents domaines artistiques, nos invités s'expriment sur leur univers et la place de l'exil dans leur inspiration</p>
19h00 - 20h00 Salle Savorgnan IFC	<p>CONFÉRENCE : CAPITAINE ALEXANDRE</p> <p>Conversation autour de son dernier recueil de poésie « Ci-git mon cœur... »</p> <p>publié aux éditions La Cheminante. Conversation autour du dernier recueil de Marc Alexandre Oho Bamba. Nourri de réflexions sur l'existence et sur l'acte d'écrire, «Ci-git mon cœur» est une parole rescapée de tous les génocides et de toutes les détresses dont nos jours se tissent parfois. Un chant bleu, d'orage et d'esérance, d'amour et de liberté.</p>
20h00 - 21h00 Salle Savorgnan	<p>CARTE BLANCHE : JEAN LUC RAHARIMANANA</p> <p>«Mots et mouvements, traversée de la voix et du corps.»</p>

Jean Luc RAHARIMANANA

04 AVRIL 2019//19H00
SALLE SAVORGNAN

ENTRÉE LIBRE

Raharimanana, sur une performance de lecture, revient sur le thème de l'exil et de la migration. Accompagné par la danseuse Vesna MBELANI et MULECK au Balafon et aux percussions. Il nous livre des textes en cours et inédits, un moment d'improvisation de la voix et du mouvement, dans une musique libre qui dit la migration des êtres et des choses.

COOPÉRATION

Félix Tshisekedi en visite officielle aux Etats-Unis

Après l'escale de Dakar, au Sénégal, où il a assisté mardi à la cérémonie d'investiture du président Macky Sall, le chef de l'Etat congolais a repris son bâton de pèlerin en mettant le cap sur Washington.

Le président de la République ainsi que la délégation qui l'accompagne ont atterri à l'aéroport international de Deules de Virginie, le 3 avril, aux petites heures. C'est par cet Etat que Félix Tshisekedi entame sa visite officielle aux Etats-Unis d'Amérique. Une visite qui devra durer trois jours pendant lesquels tout sera mis à profit pour obtenir des résultats attendus en termes de renforcement bilatéral de l'axe Washington-Kinshasa.

L'agenda du chef de l'Etat congolais aux Etats-Unis paraît très chargé, au regard des contacts à prendre avec les milieux politiques et d'affaires américains. S'il est acquis que la rencontre avec le président Donald Trump n'est pas à l'ordre du jour, du moins pour le moment, ceci sera toutefois compensé par les nombreux échanges que Félix Tshisekedi entend avoir avec des hauts responsables de l'administration américaine.

Le point culminant de son séjour aux Etats-Unis sera sans doute l'entretien qu'il aura avec le secrétaire d'Etat américain, Michael Pompeo. Outre la diplomatie, il est clair que de nombreux sujets touchant aussi bien les relations bilatérales, la coopération géostratégique et les investissements américains



Le président Félix Tshisekedi à son arrivée aux Etats-Unis

en République démocratique du Congo (RDC) seront au menu des discussions.

Au plan géostratégique, des analystes font observer que les Etats-Unis prennent au sérieux le spectre de la menace terroriste qui plane sur la RDC via les incursions des extrémistes islamistes, notamment à l'est du pays. Le sujet sera proba-

blement évoqué au cours de l'audience que Félix Tshisekedi va accorder ce 4 avril au directeur de la CIA, au secrétaire au « home affairs » ainsi qu'au conseiller de Donald Trump en matière de sécurité, Mike Bolton.

Au plan économique, Félix Tshisekedi visitera les institutions de Bretton Woods et s'en-

treindra, les 5 et 6 avril, avec leurs responsables, en l'occurrence Christine Lagarde pour le Fonds monétaire international (FMI) et Kristalina Georgieva pour la Banque mondiale. Si avec cette dernière institution, les relations évoluent dans un sens positif via le financement de divers programmes de développement ayant prise sur le

vécu de la population congolaise, cette visite devrait contribuer à rebooster la coopération avec le FMI. En effet, cela fait belle lurette que la RDC n'est plus en programme avec cette institution financière internationale.

Par ailleurs, les questions liées à la création d'emplois pour les Congolais qui passe par l'attrait des investissements américains, ne seront pas éludées. Il est prévu, à cet effet, une rencontre entre Félix Tshisekedi qu'accompagnent quelques opérateurs économiques congolais, avec les potentiels investisseurs américains intéressés par l'Afrique et la RDC. La diaspora congolaise vivant aux Etats-Unis sera également reçue par le chef de l'Etat. En somme, Washington qui attend beaucoup de cette visite du cinquième président du Congo indépendant, espère qu'elle débouchera sur un nouveau partenariat porteur d'espoir pour la RDC. « Cette visite offrira l'occasion d'examiner plus en détail notre intérêt commun à lutter contre la corruption, à respecter les droits de l'homme, à améliorer les services de santé et d'éducation pour le peuple congolais », avait indiqué, pour sa part, l'ambassadeur des Etats-Unis à Kinshasa.

Alain Diasso

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



RÉGIES FINANCIÈRES

Grève imminente à la direction générale des impôts

Le non-paiement de la prime du contentieux minimum garantie pourra être la principale cause du débrayage des agents, d'ici au 10 avril.

La tension est en train de monter à la direction générale des Impôts (DGI), à Kinshasa. Les agents de cette régie financière projettent une grève d'ici au 10 avril pour réclamer le paiement de la prime de contentieux minimum garantie, communément appelée « prime de la plus-value ».

Dans une correspondance adressée au ministre des Finances, la délégation syndicale de la DGI rappelle que cette prime est l'un des droits reconnus et payée aux agents et cadres depuis l'époque de la Direction générale contributions (DGC). Et la mutation de la DGC en la DGI n'a pas du tout modifié les primes statutaires et spécifiques reconnues au personnel.

« Le décret n°018/2003 portant règlement d'administration relatif au personnel de carrière de la DGI consacre la prime querrellée en son article 22 alinéa 3 », précise-t-on dans la correspondance. C'est depuis 2005 que les agents et cadres de la DGI bénéficient de



Siège de la DGI à Kinshasa

cette prime déterminée dans le contrat de performance signé entre le ministère des Finances et cette direction. Son personnel a perçu cette prime de 2006 à 2009 sans anicroche, fait-on savoir. Entre 2010 et 2017, le pacte de dédoublement des recettes, décidé par le cabinet du ministre des Finances en lieu et place des prévisions budgétaires, n'a pas permis à la DGI d'atteindre, voire de dépasser

les prévisions qui lui sont assignées. Et naturellement, la prime de contentieux minimum garantie n'a pas été versée aux agents.

Volte-face du ministre des Finances

« L'année 2018 va constituer un tournant décisif pour la DGI, en effet, sur les prévisions budgétaires de plus de deux mille sept cent mille milliards de francs congolais, les réali-

sations s'élèvent à plus de trois mille six cent mille milliards de francs congolais, soit un taux d'exécution de 135,5 %. Ce qui ouvre inexorablement la voie à la détermination et au paiement de la prime de contentieux minimum garantie au personnel », affirme mordicus la délégation syndicale dans la correspondance adressée au ministre des Finances.

Mais, au lieu de payer, le mi-

nistre des Finances, saisi depuis mai 2018, a au départ accepté le principe, instruisant son cabinet à ce sujet. Il a même demandé, selon les délégués syndicaux de la DGI, à voir le tableau des renseignements des écarts entre les réalisations et les prévisions. Et contre toute attente, le ministre des Finances a fait volte-face et refusé de payer la prime du contentieux minimum garantie. La situation a plongé la régie financière dans la gronde.

Pour les agents, « ces contradictions sont susceptibles de démobiliser à dessein les cadres et agents dans leur mission et, à coup sûr, priver le nouveau régime à visage humain des moyens de sa politique ».

Rappelant au ministre l'obligation qui lui incombe d'exécuter de bonne foi les clauses du contrat de performance, les agents et cadres de la DGI ont décidé d'observer une grève totale à partir du 10 avril, s'ils ne rentrent pas dans leur droit. Aussi sollicitent-ils l'implication du cabinet du chef de l'Etat afin de trouver une solution à la crise très perceptible au sein de cette structure financière, très importante dans le renflouement de la caisse de l'Etat.

Martin Engimo

LUTTE CONTRE LE SIDA

Michel Sidibé salue l'implication de la société civile

En séjour de travail en République démocratique du Congo (RDC) depuis le 31 mars, le directeur exécutif de l'Onusida a loué les efforts des organisations non gouvernementales dans le combat contre cette maladie, au cours d'une journée d'échange, le 2 avril, à Kinshasa avec les différents représentants de ces organisations.

La rencontre s'est déroulée dans la salle de conférence du Programme national multisectoriel de lutte contre le sida. Le directeur exécutif de l'Onusida s'est dit heureux de séjourner une fois de plus en RDC, tout en saluant l'apport des partenaires techniques et financiers, des associations de la société civile, impliqués dans la lutte contre le sida, particulièrement le sida pédiatrique. Michel Sidibé a fait savoir que la lutte contre cette maladie est arrivée à une étape décisive. « Nous sommes arrivés à un tournant très particulier, parce que le combat que nous allons mener dans le futur va nous exiger d'avoir un nouveau type de profil en tant que société civile, qui ne concernera plus que le sida seul mais voire aussi tous les autres éléments d'intégration, notamment la violence contre

les jeunes filles, le cancer du col de l'utérus, la tuberculose qui peuvent devenir des éléments importants du nouveau discours de la société civile », a-t-il indiqué.

Dans ce combat, Michel Sidibé a fait savoir que ce n'est pas « la science qui pose problème dans la lutte aujourd'hui, mais plutôt la gestion et l'allocation des ressources, le problème d'approvisionnement et de distribution des médicaments qui relèvent de la transparence, de l'obligation de résultat et de rendre compte ». Pour le patron de l'Onusida, la professionnalisation de la société civile est une question fondamentale et les gouvernements doivent comprendre qu'elle est un élément-clé de démocratisation de la société et non un ennemi. C'est, a-t-il dit, un groupe qui veille à garantir les politiques mises en œuvre par les gouvernants pour atteindre les objectifs escomptés, c'est-à-dire d'aller vers les plus démunis, les exclus pour qu'ils sentent la compassion. Ceci ne peut se faire qu'en créant le pont entre la société civile, le gouvernement et la population, a estimé Michel Sidibé.

Il a précisé que la lutte contre le sida prend en compte trois



Le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibé

choses importantes, à savoir comprendre d'abord que cette maladie est encore présente et le combat pour son éradication doit se poursuivre; réaliser qu'il y a quinze millions de personnes qui n'ont pas accès aux médicaments dans le monde; se rendre compte que le grand problème de la lutte en RDC, c'est la dépendance qui fait que les malades sont sous traitement grâce à des fonds qui viennent de l'extérieur. A cela,

il faut ajouter la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le sida par la communauté.

Pour sa part, au nom des organisations de la société civile œuvrant dans la lutte contre le sida en RDC, Ange Mavula, président national de l'Ucop+, a épinglé les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Il a notamment fait allusion aux questions liées à la mobilisation des ressources, à la

chaîne d'approvisionnement et de distribution des médicaments et la lutte contre la discrimination de la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH. Notons que toujours dans le cadre de son séjour à Kinshasa, Michel Sidibé a visité l'unité des maladies infectieuses de l'hôpital de Kalemebebe, réhabilitée par l'association La main sur le cœur.

Blandine Lusimana

LINAFOOT/LIGUE 1

Pas de vainqueur entre Lupopo et DCMP, V.Club victorieux à Bunia

L'affiche de la 28e journée entre Lupopo et DCMP s'est soldée par un résultat d'égalité, alors que V.Club se remettait de sa défaite face à Nyuki, en battant Mont Bleu dans l'Ituri, et Dragons/Bilima a surpris Sanga Balende.

Le FC Saint-Eloi Lupopo et le Daring Club Motema Pembe (DCMP) ont fait un match à égalité d'un but partout, le 3 avril, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi. Pour cette rencontre, le staff technique des Immaculés de Kinshasa a retenu quinze joueurs, dont le gardien de but international congolais de Brazzaville Mouko Barel, Nathan Mabruki, Junior Baometo, Desy Mbomba, Kayembe Ndotoni, Inonga Baka, alias Varane, le Ghanéen Isaac Ogbona, l'Ivoirien Junior Koné, Lema Sukama, Junior Mbele, Vinny Bongonga, Adam Bossu Nzali, le Nigérian Peter Kolawole et Ricky Tulengi.

Ce sont les Cheminots de Lubumbashi qui ont été les premiers à trouver la faille au cœur de la défense des Tupamaros dès la 11e mn, par l'intermédiaire de Rodreck Mutuma en première période. A la 80e mn, Vinny Bongonga, entré en seconde période, a égalisé pour DCMP de la tête, sur un centre venu de la droite. Avec ce résultat d'égalité, les Immaculés totalisent soixante points, cabrés à la troisième position au classement



V.Club et Maniema Union au stade Amani de Bunia

provisoire. Il ne leur reste que deux matchs pour terminer le championnat.

Récent vainqueur de son rival de toujours, le TP Mazembe, après plus d'une décennie d'attente, le FC Saint-Eloi Lupopo compte pour sa part trente-sept points après vingt-six matchs livrés, occupant la cinquième place au classement provisoire.

Au stade Amani de Bunia, l'AS V.Club a battu la formation de

Mont Bleu par un but à zéro. L'unique but de la partie a été inscrit à la 14e mn par l'attaquant César Manzoki.

Pour cette rencontre, le coach Florent Ibenge a titularisé le gardien de but Mudekerezza, et dans le champ, Dido Bafola, Ernest Luzolo Sita, Bikoko, Wango, Lenga, Rossien Tuisila, Bindanda, César Manzoki, Jérémie Mumbere et Zakaria. Sur le banc des remplaçants, il y eut au coup d'envoi le gar-

dien de but camerounais Nelson Lukong, Fabrice Ngoma Lwamba, Yannick Bangala, Darles Kalonji, Ondo, Francis Kazadi et Lembo.

V.Club panse la plaie de sa défaite face à Nyuki. Fort de ce succès sur Mont Bleu, il est leader du championnat (soixante-huit points), mais avec deux matchs en plus que Mazembe (soixante-quatre points en vingt-trois matchs). Mont Bleu est dans la zone

de relégation, quatorzième avec vingt-et-un points pour vingt-trois matchs livrés. Au stade Tata Raphaël de Kinshasa, l'AS Dragons/Bilima a battu Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi par un but à zéro, une réalisation de Bukasa à la 82e mn. C'est l'une de rares victoires des Monstres de Kinshasa au cours de cette saison. Avec maintenant onze points, ils demeurent la lanterne rouge de la 24e édition du championnat national de football.

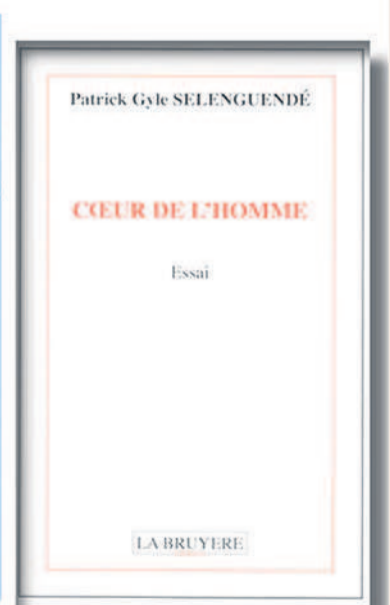
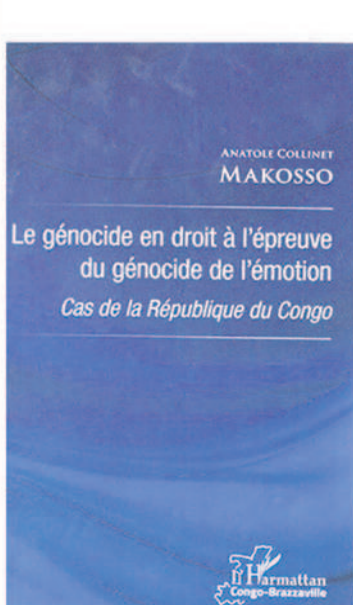
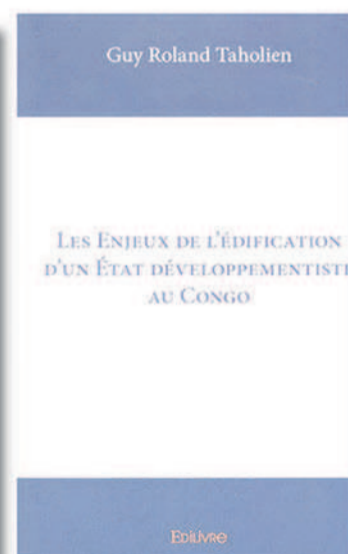
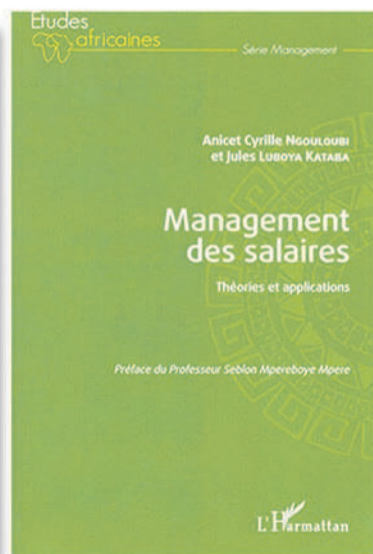
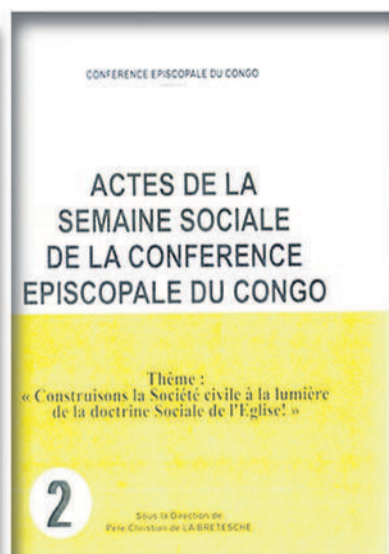
Beau séjour de Maniema Union à Lubumbashi...

Le 2 mars, au stade TP Mazembe à Lubumbashi, l'AS Maniema Union a eu raison de la formation locale de Lubumbashi Sport, par deux buts à un. C'était en match remis de la 19e journée. L'expérimenté Bokota Labama, passé par le DCMP et récemment transféré à Maniema Union, a ouvert la marque pour le club de Kinshasa à la 15e mn. Agée Basala a doublé la mise pour le club entraîné par Guy Lusadisou à la 29e. Eric Kabwe a réduit l'écart à la 85e mn.

Grâce à ce succès, le troisième d'affilée à Lubumbashi, Maniema Union encaisse neuf points pour totaliser cinquante-deux points, derrière le DCMP.

Martin Engimo

En vente à la librairie Les Manguiers, Les Dépêches de Brazzaville



BOXE

Sadiki Maroy absent au combat pour la ceinture WBA Pan African

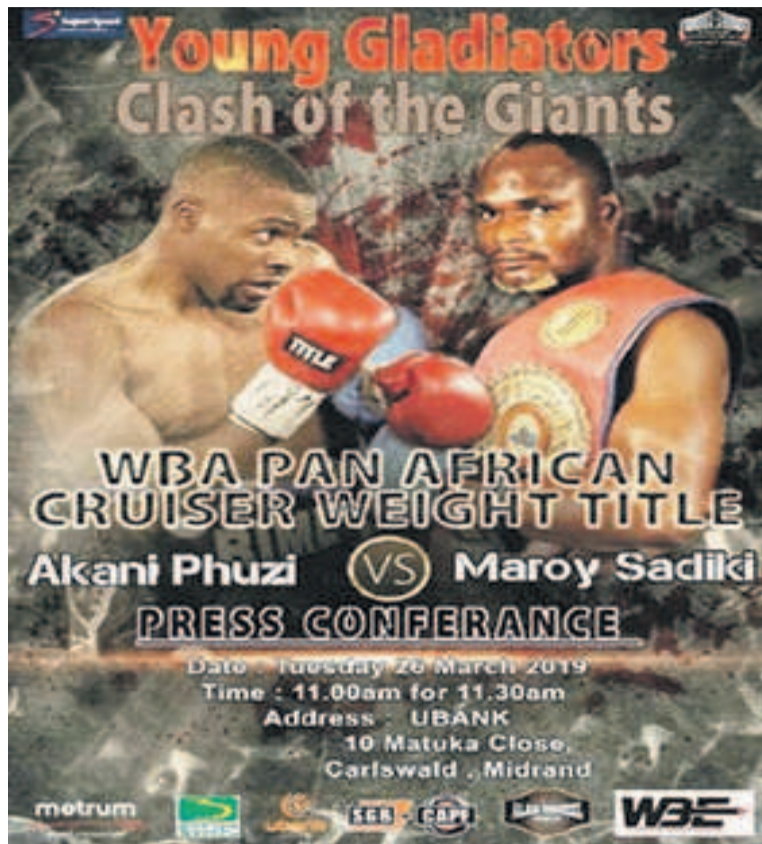
Bloqué à Kinshasa, le lourd-léger congolais a loupé l'opportunité de combattre pour la ceinture World boxing association (WBA) Pan African en Afrique du Sud, où il devrait affronter le boxeur local, Akani Phuzi.

Très attendu en Afrique du Sud pour un combat important de la ceinture du poids lourd-léger du WBA Pan African, Maroy Sadiki a brillé par son absence, le 26 mars, à Johannesburg. Il devrait affronter le pugiliste sud-africain, Akani Phuzi. C'est la maison Bonyeme boxing promotion de Patrick Bonyeme qui a contracté ce combat pour son poulain. Maroy Sadiki fait partie de cette écurie ayant pignon sur rue en Afrique du Sud.

Mais le champion congo-

lais des lourds légers, policier de son état, n'a pas fait le déplacement, bloqué à Kinshasa par sa hiérarchie pour combattre un Belge dans un gala de boxe. L'on apprend pourtant qu'il avait un contrat de combat dûment signé à respecter, d'autant plus que cette opposition contre Akani Phuzi a été une béate opportunité de décrocher une ceinture continentale crédible pouvant lui ouvrir d'autres horizons.

« J'ai proposé que Jackson Massamba, un bon boxeur congolais installé ici en Afrique du Sud, aille faire face au Belge afin que Maroy vienne pour ce combat de ceinture. Mais visiblement, on ne lui a pas accordé de sortir du pays », a déploré le promoteur Patrick Bonyeme.



L'affiche du combat raté entre Maroy Sadiki et le Sud-Africain Akani Phuzi

Même son adversaire a regretté l'absence de Maroy Sadiki après sa victoire facile sur celui qui a remplacé le Congolais ce soir du 26 mars, car ce combat ne pouvait pas être reporté. Pour lui, Sadiki a peut-être eu peur de le rencontrer.

En fait, le champion lourd-léger Maroy Sadiki a été obligé de combattre, le 30 mars dernier, au gala de boxe dénommé « Bibotu ya boyokani na banoko », organisé par la Police nationale congolaise sous la supervision du général Alain-David Nzila. Le second boxeur aligné pour un combat professionnel international a été le commissaire adjoint, Rocky Kaleng, champion de la version UBO de la catégorie poids lourd.

Martin Engimo

CARITAS-DÉVELOPPEMENT

Mise en œuvre à Bukavu d'un nouveau projet sur la bonne gouvernance

Le projet Appui aux organisations de la société civile dans les actions de promotion de la gouvernance participative et Etat de droit en République démocratique du Congo (RDC) cible particulièrement deux chefferies en tant qu'entités territoriales décentralisées, Kabare et Nindja, dix-sept groupements qui composent ces chefferies, onze villages dont neuf dans la chefferie de Kabare et deux dans Nindja.

Selon un communiqué de Caritas Bukavu publié le 2 avril, l'objectif du projet qu'elle pilote, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la démocratie, est de « réduire les violations des droits civils et politiques à travers la mise en place des mécanismes communautaires qui favorisent le respect de l'Etat de droit, de la démocratie et de la paix sociale en RDC ». Ceci à travers l'amélioration de la performance des comités locaux d'organisation communautaire (Cloc), de la gouvernance locale grâce des mécanismes de dialogue et participation qui renforceront la confiance entre autorités et citoyens, la transparence et la redevabilité et un plus grand accès des victimes de violences physiques et sexuelles aux services de prise en charge appropriés dans les communautés.

La principale approche de ce projet est fondée sur l'accompagnement par la Caritas des structures communautaires dont les membres sont bénévoles et volontaires, afin qu'elles puissent à leur tour renforcer la population dans la défense efficace de ses droits civils et politiques. Cet accompagnement consistera à faciliter l'accès aux informations pertinentes sur le contenu de la législation en vigueur en matière de droits civils et politiques sur les mécanismes de gouvernance participative, et à outiller ces structures pour qu'elles mènent des actions de plaidoyer et de sensibilisation

auprès des autorités afin de faire respecter ces principes.

D'autres compétences des membres de ces structures communautaires, dont le leadership transformationnel, l'élaboration de plans de protection communautaire pour la défense des droits, seront aussi renforcées. En outre, le projet entend mettre en place des activités qui renforcent la confiance mutuelle entre la population et les autorités politico-administratives. Et cela, à travers des mécanismes de dialogue permanent adaptés au contexte particulier des zones isolées et fortement affectées par les violences ; la mise en place de mécanismes d'information sur les services sociaux de base en lien avec la prise en charge des victimes de violences ; l'orientation et l'accompagnement des autorités ainsi que des organisations de la société civile dans la mise en place d'un processus de budgétisation participative.

Ce projet cible deux catégories de bénéficiaires, à savoir les directs et les indirects. La première comprend, au niveau du village, des membres de onze Cloc, soit cent soixante personnes dont 60% de femmes. Cinquante-cinq autorités locales issues des villages, dont 10% des femmes, compte tenu de leur composition actuelle, participeront directement aux cadres de concertations villageoises. Des représentants de la société civile des groupements et des chefferies participeront à un processus de budgétisation participative dont au moins 50% de femmes et autres groupes marginalisés, compte tenu de la composition actuelle des structures et institutions-clés dans le processus de budget participatif. La population de onze villages cibles constitue la seconde catégorie des bénéficiaires.

Blandine Lusimana

FOOTBALL

Cédric Bakambu élevé au rang d'ambassadeur de l'Unicef

L'attaquant international congolais de Beijing Guoan, en Chine, a été désigné, le 31 mars dernier, ambassadeur de l'Organisation des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Le joueur l'a confirmé sur les réseaux sociaux.



< Sans données à partir du lien >

« Nouvelle aventure ! Je suis désormais ambassadeur de l'Unicef. Je remercie Dieu d'avoir rendu cela possible. À nous de jouer ! », a déclaré le buteur formé à Sochaux et passé par Bursaspor en Turquie, Villareal en Espagne et actuellement dans le championnat chinois. Cédric Bakambu rejoint d'autres stars du football devenues ambassadeurs de l'Unicef comme le génial argentin Lionel Messi, ou encore l'Anglais David Beckham, l'Iranien Ali Daei, le Gallois Ryan Giggs, le Nigérian Nwanko Kanu, et bien d'autres personnalités de divers horizons. Cette nomination intervient quelques jours après la qualification des Léopards à la Coupe

d'Afrique des nations. Contre les Lones Stars du Liberia en sixième journée des éliminatoires, le 24 mars, au stade des Martyrs de Kinshasa, Cédric Bakambu a inscrit l'unique but de la République démocratique du Congo, sur une lumineuse ouverture de Trésor Mputu Mabi qui affiche une forme éblouissante avec son club le TP Mazembe. Le nouvel ambassadeur de l'Unicef sera donc présent avec la sélection congolaise, en juin et juillet en Egypte, à cette fête avec l'ambition de ramener le trophée qui échappe à son pays depuis quarante-cinq ans, après l'avoir remporté du reste, en 1974, au pays des pharaons.

M.E.

UNION AFRICAINE

L'Académie africaine des langues en réunion à Brazzaville

Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, a patronné, le 3 avril, la cérémonie d'ouverture de la réunion du comité scientifique et technique de l'Académie africaine des langues (Acalan), institution spécialisée de l'organisation panafricaine.

Durant trois jours, l'institution chargée de promouvoir et valoriser les langues africaines, dans le but de les utiliser dans toutes les sphères de la société, va mener une fois de plus une réflexion approfondie sur la problématique de ces langues pour en faire de puissants moyens de communication et surtout des facteurs de développement.

« Nous voilà encore à Brazzaville pour la réunion du Comité scientifique et technique de l'Académie africaine des langues dont les objectifs fondamentaux sont : examiner les activités de l'Acalan, en tenant compte de son plan stratégique 2019-2029 ; assister le secrétariat exécutif dans la préparation et la mise en œuvre du programme d'activités de l'Acalan et dans ses stratégies de mobilisation de ressources ; discuter d'autres questions relatives au fonctionnement de l'Acalan », a déclaré le secrétaire exécutif de l'Acalan, le Dr Lang Fafa Dampha.

Pour lui, les défis liés à l'utilisation des langues africaines sont nombreux et variés. Pourtant, la langue en tant que véhicule de communication est un élément essentiel dans le développement intellectuel et intégral de l'individu, au maintien de la cohésion sociale des communautés, et à la paix entre les peuples. C'est pourquoi, une prise de conscience en faveur de la valorisation des

langues africaines s'impose à tous les Africains.

Lang Fafa Dampha a rappelé que dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la dernière réunion du comité scientifique et technique, tenue les 5 et 6 février 2018 à Addis-Abeba, en Ethiopie, l'Acalan a mené de nombreuses activités de visibilité et de partenariat. Il a remercié les Prs Charles Binam Bikoi et Antoine Manda Tchewba pour leur travail remarquable en faveur de la promotion et de la valorisation des cultures et des langues africaines au niveau de l'Afrique centrale surtout.

Conférer aux langues africaines le statut de langues officielles et de travail

Le ministre de la Culture et des arts du Congo s'est réjoui du choix porté sur Brazzaville pour abriter cette réunion de l'Acalan, d'autant plus qu'en octobre 2018, cette ville avait abrité l'atelier opérationnel pour l'harmonisation des systèmes d'écritures du beti-fang du kikongo et du lingala organisé par l'Acalan.

« La place de nos langues a toujours été l'une des principales préoccupations des pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine, aujourd'hui Union africaine (UA) », a déclaré le ministre Dieudonné Moyongo.

La situation linguistique africaine, a-t-il dit, est caractérisée par la cohabitation des



Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo

langues nationales avec les langues importées ou héritées de la colonisation. Depuis quatre décennies, a-t-il poursuivi, les États africains ne cessent d'accorder une attention particulière à la culture et à la participation consciente des citoyens à construire leurs pays respectifs. C'est cette quête permanente d'une « Afrique intégrée, unie, forte, prospère et pacifique », gérée par ses propres fils et représentant une force dynamique dans l'arène internationale, qui a conduit les chefs d'États et de gouvernement africains, à adopter les décisions de Khartoum en janvier 2006.

Poursuivant son propos, le ministre Dieudonné Moyongo a indiqué qu'il y a de cela plus d'une décennie que les dirigeants africains ont adopté les textes de l'Acalan comme institution spécialisée de l'UA dont l'un des objectifs est de

coordonner le plan d'action linguistique pour l'Afrique. Ce plan est destiné à servir de guide dans la mise en œuvre d'une politique linguistique continentale axée sur le développement et la promotion des langues africaines pour leur conférer le statut de langues officielles et de langues de travail. C'est pourquoi, a-t-il conseillé, les Africains doivent faire de leurs langues, des outils de développement dans les secteurs de la vie politique, économique, culturelle, administrative, technologique et juridique. Après la cérémonie d'ouverture qui a connu également la participation de la cheffe de la division Culture de la Commission de l'UA, Angela Martins, le Pr Paul Nzeté, de l'Université Marien-Ngouabi, a prononcé un exposé pour le compte de la commission lingala, constituée des deux Congo.

Bruno Okokana

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPE

La DGSP entre en compétition le 6 avril

Selon le programme établi par la Confédération africaine de handball (Cahb), le championnat qui regroupe vingt-trois équipes dont quinze en version masculine et huit en version féminine se déroule du 5 au 14 avril à Oujda, au Maroc. Les dames de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) affronteront, le 6 avril, le Fap du Cameroun. Après la rencontre du 6 avril, les Congolaises qui sont logées dans le groupe B seront aux prises aux Angolaises de Petro, le 7 avril. Le seul représentant congolais dans cette compétition bouclera le tour préliminaire, le 9 avril, en livrant une bataille avec la Renaissance handball club du Sénégal. Vu le palmarès de ses adversaires, la DGSP doit lutter pour sortir indemne de ce groupe. Certes, toutes les huit équipes féminines qui participent à cette trente-cinquième édition sont d'office qualifiées pour les quarts de finale, mais le classement qu'elles occuperont, à l'issue du tour préliminaire, déterminera leur positionnement dans les combinaisons.

En prélude à ce championnat, le président de la Cahb, le Dr Aremou Mansourou, a invité les athlètes à plus de professionnalisme. « L'avenir du handball dépend en grande partie de la tenue de ces tournois qui constituent un levier de développement de notre chère discipline en Afrique. Plus nous nous y préparons avec sérieux, plus nous avons des chances de grandir en compétence et de faire face aux défis que représentent les grandes compétitions à l'échelle mondiale », peut-on lire sur le site internet de la Cahb.

Notons que le groupe A est composé du tenant du titre, Primero de Agosto d'Angola, Héritage de la République démocratique du Congo, Dynamique du Cameroun et Bandaman de la Côte d'Ivoire.

Rude Ngoma (stagiaire)

ENVIRONNEMENT- CLIMAT

Arlette Soudan-Nonault et François de Rugy abordent le sujet à Paris

La ministre du Tourisme et de l'environnement du Congo s'est entretenue avec le ministre d'État, ministre de la Transition écologique et de la solidarité de la République française, le 1^{er} avril.



Arlette Soudan-Nonault reçue au perron par François de Rugy

Les deux personnalités ont échangé sur des questions liées à l'environnement-climat qui fait partie des trois secteurs prioritaires d'intervention de la coopération renforcée entre la France et le Congo, avec l'enseignement supérieur, la recherche et la santé. Ces trois secteurs ont été décidés d'un commun accord au mois d'octobre 2018, à Erevan, en marge du sommet de la Francophonie par les présidents Denis Sassou N'Gusso (Congo) et Emmanuel Macron (France). A cet effet, la feuille de route a été signée, le 26 mars dernier à Brazzaville, par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, et l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery.

François de Rugy et Arlette Soudan-Nonault ont examiné également l'opérationnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo, et de son instrument financier le Fonds bleu pour le Bassin du Congo. La gestion durable des tourbières de la Cuvette a aussi été abordée.

La ministre du Tourisme et de l'environnement a transmis à son hôte une invitation à se rendre en visite de travail à Brazzaville, ce que ce dernier a volontiers accepté.

B.O.